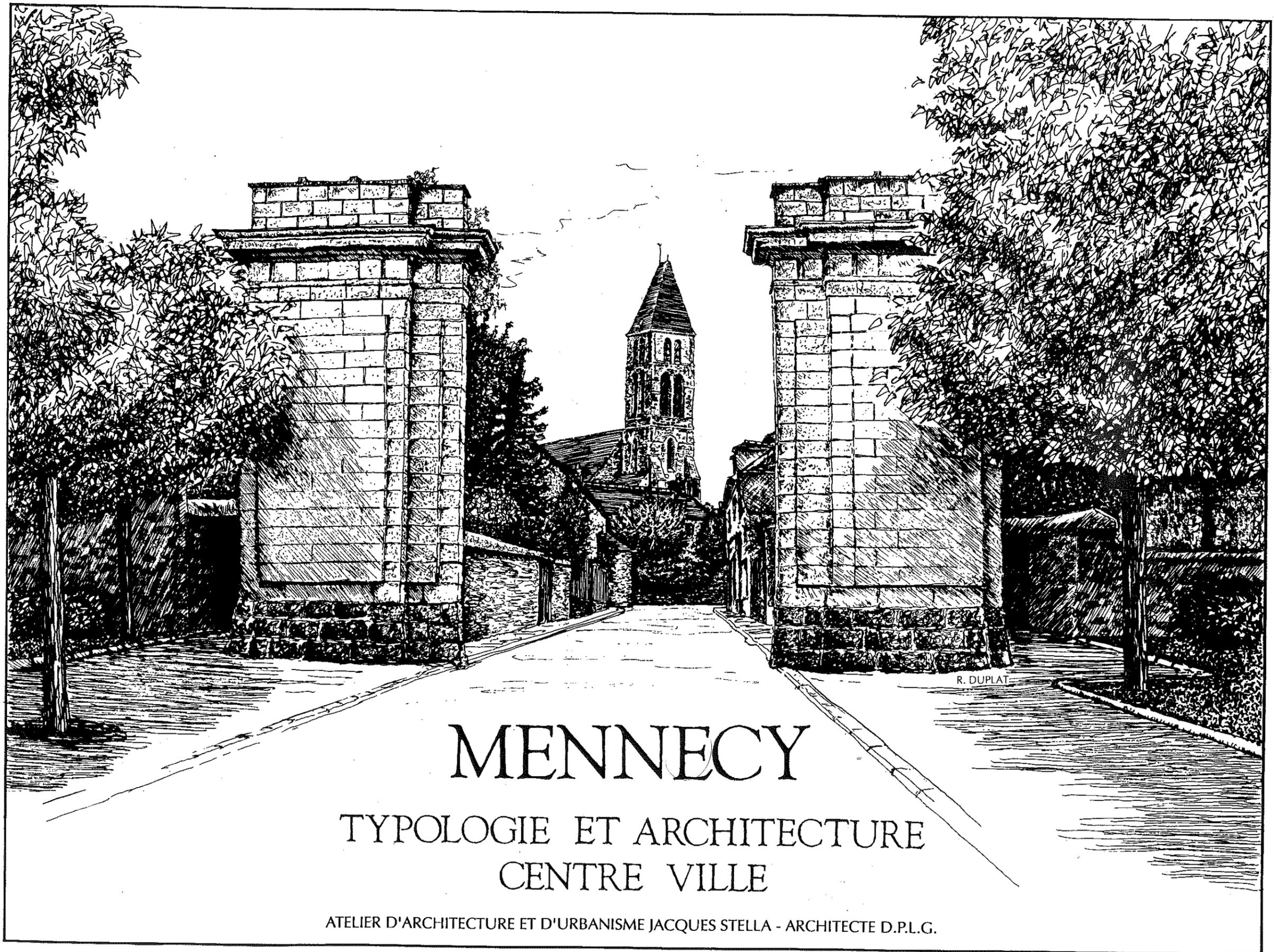


MENNECY

TYPOLOGIE ET ARCHITECTURE
CENTRE VILLE

ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME JACQUES STELLA - ARCHITECTE D.P.L.G.



R. DUPLAT

MENNECY

TYOLOGIE ET ARCHITECTURE
CENTRE VILLE

ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME JACQUES STELLA - ARCHITECTE D.P.L.G.

L'identité d'une agglomération passe par le respect du bâti et du caractère des constructions en fonction du quartier.

Notre Commune de Mennecy, dans son cœur de ville, autour de notre clocher, recèle de nombreux sites que nous devons préserver.

C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de constituer une Commission Extra Municipale, lieu de rencontre et de dialogue constructif entre les élus, les services de l'Etat (DDE et Bâtiments de France), les représentants du monde associatif spécialisé (ADEMO, ASSEP), des socio-professionnels et professions libérales, des personnalités qualifiées (Docteur JUSSEAUME, Sénateur Jean-Jacques ROBERT, représentants du CAUE), qui prenant en compte tout à la fois les spécificités et les besoins des différents quartiers proposera au Conseil Municipal avant fin Mai 1994 au plus tard la mise en révision du P.O.S., dans l'esprit de ce très beau document qui donne une belle image des richesses cachées et trop méconnues de notre vieux village.

Le Maire de Mennecy

LES LEÇONS DU PASSÉ AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE CENTRE-VILLE

Si l'on peut rechercher la première occupation du site de notre communauté à l'époque préhistorique, puis plus près de nous à l'époque romaine au début de notre ère, Mennecy d'aujourd'hui a pris naissance, il y a de cela 13 siècles, époque à laquelle son nom même est utilisé. Façonnée par cinquante générations, elle offre maintenant le visage d'une ville qui a gardé l'empreinte de ses origines, bien apparentes dans le vieux village.

C'est de celui-ci dont il s'agit et de sa préservation. En effet, sa partie ancienne que l'on dénomme le « centre ville » constituée par les îlots entourant l'Eglise et la Mairie puis plus au sud par ceux compris entre les rues de Milly et de la Fontaine jusqu'au boulevard Charles de Gaulle, comprend un habitat dont les caractéristiques architecturales sont le reflet des contraintes d'aménagement du site, des réalités économiques et fonctionnelles mais également des souhaits esthétiques passés qui ont ensemble jalonné ces deux derniers siècles.

Il nous est apparu à ce titre là, nécessaire, afin d'étayer les choix à faire pour le développement, l'organisation urbaine et la qualité de vie actuels et futurs de notre Commune et de ses vieux quartiers, de prendre en compte les réalités passées pleines d'enseignements afin d'aborder le principe de la sauvegarde de ce cadre bâti tout en laissant place aux réalités d'aujourd'hui qui font qu'un centre ville doit évoluer en prenant en compte tout ce qui fait sa vie, notamment le mélange des fonctions d'habitat, de travail et de loisirs, sans pour autant laisser de côté l'aspect de l'amélioration esthétique du cadre bâti.

L'étude qui a été décidée entre dans cette logique et fait suite au projet maintenant réalisé d'embellissement des espaces publics de cet îlot par le réaménagement des sols, l'enfouissement des réseaux, la mise en place d'un éclairage public de qualité, et la mise en valeur de l'Eglise et de la Mairie.

Portant sur ce même îlot, elle aborde un point précis et ponctuel qui est celui de l'amélioration du traitement esthétique des façades situées en vis-à-vis de l'Eglise ou de la Mairie ou ayant une relation visuelle avec celles-ci.

En première approche, une analyse typologique extrêmement fine et détaillée des façades existantes a été réalisée, rue par rue, façade par façade, porte par porte. Elle est soutenue par une réflexion sur l'urbanisme passé du centre ville, l'organisation des voies de circulation, la disposition des maisons les unes par rapport aux autres, leurs volumes, leurs utilisations ; également par une réflexion sur les modes et techniques de construction anciens, sur l'histoire qui a guidé l'évolution spatiale de la cité.

Riche de ces éléments, un éventail complet, allant d'un linéaire de façades, passant par une lucarne de boulanger, détaillant un heurtoir en « boucle de gibecière » du XVIII^e siècle est proposé dans ce document sous forme de croquis qui illustrent les différents éléments, et ont pour intérêt de les mettre en valeur et de permettre de mieux saisir leur présence et leur beauté.

Ce premier document qui est en quelque sorte un travail de « recensement » indispensable doit être le germe d'idées et de propositions qui seront élaborées en deuxième phase et que nous voulons concrètes, allant dans le sens d'une aide aux aménageurs, dans la conception de leurs projets, qu'ils soient propriétaires ou professionnels de la construction.

Les objectifs de cette étude sont qu'elle soit étendue à l'ensemble du centre ville et qu'elle soit intégrée au P.O.S. qui lui assurera un ordre réglementaire. Les pages qui suivent sont, nous le pensons, un très bon point de départ.

Bernard BOULEY
Maire-Adjoint
Chargé de l'Urbanisme, des Travaux
et de l'Environnement

Mennecy s'est développé à partir d'une trame de voirie médiévale qui se modifiera peu malgré la restructuration des abords immédiats de l'Eglise de la fin XVIII^e siècle. Conservant pour partie son urbanisme d'origine cette ville a aussi préservé de nombreux témoignages du savoir-faire de nos prédécesseurs. Qu'il s'agisse du siège d'une exploitation agricole ou les bâtiments s'organisent autour d'une cour accessible depuis la rue par un passage charretier, ou d'un habitat plus modeste issu de la ferme et adapté au parcellaire du centre ville, nous retrouvons toujours dans les différentes typologies de ce pré-inventaire des leçons pour penser et créer notre environnement. Le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'architecte de la commune, ou l'architecte des Bâtiments de France auront la possibilité d'apprécier la logique et la cohérence qui permettent de cheminer du plus petit détail (le heurtoir) à la composition générale (alignement des façades).

Ce recensement devra engendrer des applications très concrètes dans une deuxième phase. Nous voyons par exemple la typologie des grilles et des détails de ferronnerie amener tout naturellement la promotion de nouvelles enseignes pour les commerces du centre ville où les matériaux contemporains au service de cet héritage architectural donneront une image plus créative et dynamique que les modèles de catalogue.

De même les couleurs des façades et des menuiseries anciennes que les enduits et les vieux bois laissent deviner doivent renouveler les palettes actuelles ou le bois lauré et l'enduit de couleur dite « pierre » justifient toute la tristesse de cette architecture de pavillons.

Si l'auteur de ce travail affirme avec raison que l'architecture monumentale a servi de canon, nous pensons aussi que l'architecture vernaculaire a très souvent présenté des références. Comprendre et lire tous ces modèles, nous permettra de mieux apprécier Mennecy. Les intégrer dans un document d'urbanisme (POS - ZPPAU) devra permettre de prendre en charge la mise en valeur du patrimoine existant et de légitimer les ambitions du projet urbain.

Gérard GOUDAL
Architecte des Bâtiments de France

En tant qu'association de défense de l'environnement, Monsieur le Maire nous a proposé de participer à un travail commun d'amélioration du P.O.S. de Mennecy. Nous l'en remercions.

Il est évident, pour nous, que cette réflexion doit prendre en compte le territoire de la Commune dans sa globalité, voire son intercommunalité. Nous avons aussi demandé que le P.O.S. fixe des orientations en matière :

- de préservation et de développement du patrimoine naturel et architectural,
- d'aménagement de voirie et de quartiers, pour favoriser les rencontres et les contacts entre les habitants,
- de réseaux hydrographiques souterrains et de leur relevé cartographique.

La brochure qui nous est présentée comme support à notre réflexion sur l'architecture de notre ville sera un outil d'une grande utilité pour déterminer les critères qui devront à l'avenir, être respectés dans la réhabilitation et la construction en centre ville. Cette réflexion, dans notre esprit, concerne l'ensemble des constructions de la Commune.

Ce travail doit fêter les bases d'un ensemble moderne, diversifié mais harmonieux, donnant un « cachet » à notre cité, dont la cohérence créera un lien avec la population et un espace où il fera bon vivre.

J. BROZ
Association de Défense de l'Environnement
de Mennecy et d'Ormoiy

Après avoir été longtemps l'objet d'une désaffection plus ou moins marquée au profit d'un développement des périphéries, les centres villes sont à nouveau réinvestis dans leurs diverses fonctions d'usage et symbolique.

Ce retour à la ville, sa centralité et son urbanité, interpellent de plus en plus notre organisme en matière de conseil auprès des collectivités locales.

On constate, en effet, que les documents d'urbanisme existants répondent le plus souvent à la seule logique d'un urbanisme de secteur visant à mettre en œuvre par fragmentation et spécialisation (zoning) des types d'espaces homogènes : zone d'habitat, de loisirs, de commerces... Chacun peut observer sans être un éminent spécialiste, les dysfonctionnements qu'induisent cette pratique : désordre urbain et insécurité en sont les aspects le plus souvent mis en lumière.

Des expériences se multiplient sur le terrain pour mettre en œuvre, ce qu'on pourrait appeler en terme très général, un « urbanisme de qualité ».

Il nous semble indispensable que la volonté politique des élus puisse se fonder sur un projet urbain prenant en compte toutes les qualités spatiales et physiques de la ville, considérée comme un système global dont les divers quartiers sont en interrelations permanentes.

Dès lors, le centre sera clairement identifié comme le lieu de la densité, de la continuité, de la régularité où le temps inscrit chaque projet individuel selon des règles issues d'une doctrine cohérente négociée entre tous les partenaires sociaux.

Vos élus ont déjà marqué par de beaux aménagements et transformations autour de la mairie et de l'église, leur volonté de valoriser la qualité des espaces et équipements publics.

De bons projets sont issus d'études sérieuses, menées par des professionnels compétents.

Ainsi, l'analyse typologique est la première approche incontournable dans l'établissement de ce projet urbain.

Nous souhaitons que les croquis qui suivent mettant en valeur les qualités de l'architecture vernaculaire du centre de Mennecy amorcent durablement cette réflexion commune.

Philippe LECOY
Directeur du CAUE 91

L'ASSEP (Association pour la Sauvegarde de la Sécurité, de l'Environnement et du Patrimoine du Vieux Mennecy) ne peut que se réjouir de l'initiative de la mairie qui, par ce livret, met en exergue les caractéristiques architecturales et de décoration de façades de notre cher centre ville.

Nous souhaitons, que même pour les maisons les plus banales, à l'occasion d'une restauration de leur façade ou de leur toiture, les travaux soient effectués dans le respect et l'harmonie de ce que nous ont laissé nos anciens.

La qualité de notre vie dépendra en partie du cadre que nous aurons su respecter.

L'ancien et le moderne, tout au moins dans leur aspect extérieur, se mélangent toujours très mal.

Merci donc de nous avoir appris à regarder les caractéristiques de notre habitat ancien en espérant que cette première étude permette d'intégrer dans une future modification du plan d'occupation des sols un certain nombre de contraintes qui permettront de sauvegarder comme à Milly, Fontainebleau, Senlis, Aix, Montpellier, etc... la beauté de notre ancien village. On ne pourra que valoriser les maisons et laisser à nos enfants une belle référence de notre passé même s'ils vivent à 500 mètres de là dans un habitat différent et tout aussi respectable.

Les toitures, les façades, les ouvertures méritant une recherche d'harmonie, mais nous souhaitons aussi que les jardins soient préservés et que la hauteur des façades sur rues soit limitée au gabarit actuel.

ASSEP DU VIEUX MENNECY

TPOLOGIE ET ARCHITECTURE DU CENTRE VILLE

Le but de l'étude, présentée dans cette plaquette, est d'établir un pré-inventaire des principaux caractères et typologie de l'Architecture d'ensemble et de détails, composant le bâti à l'intérieur du périmètre du centre ville. Ce constat permet de quantifier, à ce jour, la situation de l'état des existants et de recenser les différents éléments par famille de détails, afin de préserver l'authenticité des caractères composant le patrimoine bâti.

L'analyse des typologies proposera de constituer un référentiel de qualité pouvant servir de complément aux règles actuelles d'urbanisme, et à mieux appréhender les prescriptions et recommandations architecturales à mettre en place.

Menecy est l'une des rares ville du Nord Essonne à avoir conservé son urbanisme d'origine à l'intérieur du centre ville historique et typique. Son passé chargé d'histoire laisse une écriture de forme du bâti encore visible dans l'organisation des espaces et de l'architecture de détails.

Il a semblé intéressant et significatif, dans un premier temps, de définir un périmètre d'étude limité au centre ville et à ses façades d'immeubles bordant les voies périphériques de cet espace type.

L'organisation spatiale du centre ville se caractérise par un espace majeur central, composé principalement par la place de l'Eglise et celle de la Mairie. La cote altimétrique exprimée du lieu se situe à 74,00 M. NGF, ce qui place cet espace véritable en promontoire dominant la Vallée de l'Essonne dans son axe Nord-Sud.

Ce centre ville constitue véritablement le point de convergence de l'ensemble des voies principales, drainant les quartiers proches et aboutissant au cœur de la cité. Les voies périphériques comme la Rue du Bel Air, Rue de la Fontaine, Rue de Milly, Rue de l'Arcade, Rue de la Sablière aboutissent inévitablement aux voies périphériques formées par les Rues de la Croix Boissée, du Puits Massé, du Général Pierre et la Place de la Mairie.

L'épaisseur des quartiers proches du centre ville est assez régulière. Elle se situe entre 80 et 100 mètres, de rue à rue. L'habitat s'organise d'une façon continue le long des voies, avec des ouvertures en cour et porche, laissant apparaître des espaces arrière présentant des jardins et des cours de ferme. Les liaisons inter-quartiers sont reliées par de nombreuses ruelles, venelles. Certaines ont sûrement disparu aujourd'hui.

La morphologie de l'habitat constituant les quartiers proches en limite de la Rue de la Fontaine, Rue de Milly, Rue du Bel-Air, Rue de l'Ormeteau, Rue de l'Arcade, Rue de la Sablière et de la Rue du Four à Chaux présente des formes traditionnelles des villages Hurepoix.

Les maisons ont une épaisseur moyenne de 6, 7 mètres composées en général de 2 niveaux principaux + combles à 2 pentes.

L'architecture s'exprime par la simplicité des volumes bâtis et le rapport des proportions des ouvertures. L'ornementation est presque inexistante pour ce type d'habitation caractérisant bien l'habitat rural paysan, pour l'essentiel des quartiers.

De plus grosses bâtisses s'entrecoupent à l'habitat paysan.

Elles sont le siège de petites exploitations agricoles, commerciales ou artisanales.

L'organisation du bâti du centre ville, en périphérie des voies composées par la Rue de la Croix Boissée et la Rue de l'Eglise, présente des fronts bâtis continus avec une assez riche variation des façades et d'épannelage de toiture, tout en restant dans une volumétrie homogène en rez-de-chaussée, augmentée de 1 à 2 étages surmontés de combles.

L'Architecture, plus bourgeoise que celle des quartiers proches, présente des modénatures et proportions héritées du XVII^e et XVIII^e siècles, et témoigne bien de la période de la restructuration du centre ville, voulue par le Seigneur du lieu GABRIEL DE NEUFVILLE, vers la fin du XVIII^e.

L'Architecture monumentale a souvent servi de modèle aux maîtres compagnons dans le traitement de certains éléments de construction. C'est l'exemple de cette magnifique lucarne, au 1 et 3 Rue de l'Arcade, ou du travail des compagnons menuisiers au niveau des portes tel qu'au 6 place de la Mairie. Les ferronneries, Rue de l'Arcade et Rue de la Croix Boissée, sont aussi la trace des Artisans qui ont mis leur savoir et leur talent au service d'un habitat plus modeste, mais dont l'habileté adaptée ne fait pas de différence quant à la qualité visuelle qu'elle produit.

Les ensembles, composant les façades, ne restituent aujourd'hui qu'une partie de l'Architecture d'origine ; bon nombre d'interventions plus ou moins heureuses ayant modifié l'équilibre des caractères et des styles. Il reste malgré tout une assez bonne unité au niveau des volumes bâtis, et certains détails de cette plaquette illustrent.

Avant d'analyser les caractères de détails, il est bon de rappeler l'importance de la vision globale que l'on doit avoir dans la perception des volumes bâtis, dans les séquences et dans les rapports d'occupation d'espace, des vides et des pleins. L'exemple des façades sur rue du centre ville est une bonne leçon ; la hauteur des constructions est réglée par la largeur de la rue et l'importance des places. Les masses de toitures sont préhensibles visuellement par le fait de leur géométrie, leur pente, 40° à 45°, leur unité de matériau (les tuiles plates petit moule), leur couleur, et surtout leur hauteur par rapport au sol. L'importance du volume des toitures était souvent liée à l'économie de construction et à la polyvalence utilitaire.

Dans la majeure partie des alignements de toiture, peu d'ouvertures sont pratiquées, ce qui donne plus de force aux volumes des toitures. Les lucarnes de toit sont le plus souvent utilitaires, fonctionnelles, ornementales parfois, mais toujours en nombre modéré, équilibré afin de ne pas nuire à l'harmonie d'ensemble.

Les façades des fronts bâtis, place de la Mairie aux n° 6 - 4 - 2 jusqu'à l'angle de la Rue de l'Arcade, sont les plus hautes et présentent un ordonnancement de proportions classiques. L'étage noble, au 1^{er} étage, a des ouvertures plus hautes que le 2^{ème} niveau. Les rambardes de fenêtres ont hélas disparu. Le rapport des proportions des façades présente 2/3 de hauteur de façade pour 1/3 de hauteur de toiture. Les menuiseries du XVIII^e siècle ont disparu, mais les proportions des ouvertures

sont restées, ainsi que la modénature des moulures d'entourage.

L'occupation des rez-de-chaussée est principalement affectée aux commerces, dont les façades ont été personnalisées.

Rue du Général Pierre, au n° 7, l'habitat d'origine rurale a été remodelé de façon plus bourgeoise. Les façades présentent un bel ensemble de proportions, et une bonne typologie de détails.

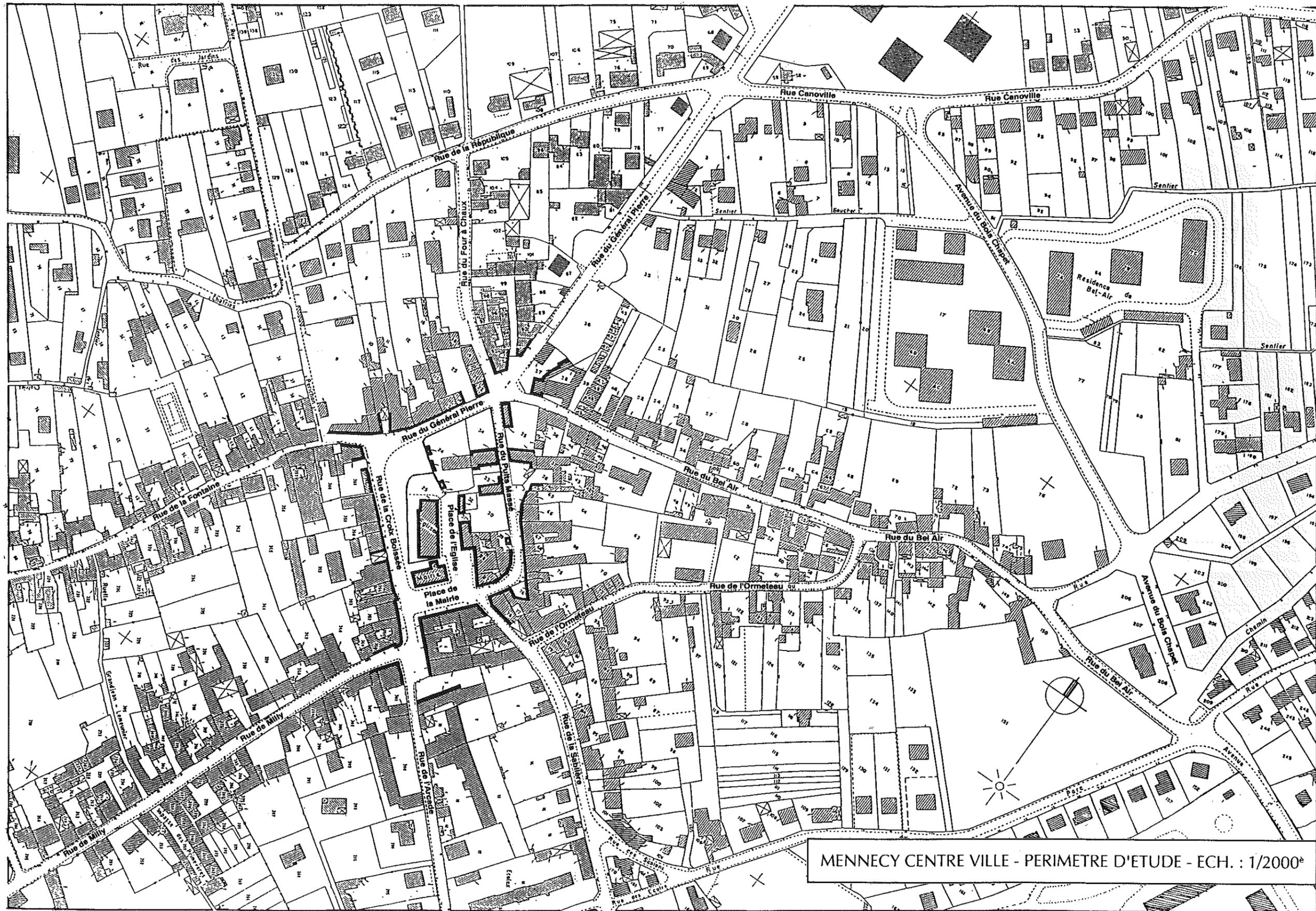
Les matériaux, composant les façades, sont pour la plupart hétéroclites aujourd'hui, allant de l'enduit ciment Tyrolien au plâtre, chaux, faux moellon, etc. Subsistent quelques exemples d'enduits anciens à la chaux grasse et au stuc, ainsi que quelques ouvrages en pierres de taille. Des traces de couleurs apparaissent sur les vieux enduits des façades, dans la gamme des « Ogres Jaunes » et « Ogres Rouges ». Leur existence mériterait une étude spécifique.

Les ouvertures en façade contribuent à donner le caractère des édifices, notamment au niveau des fenêtres et portes-fenêtres, dont les dimensions répondent indépendamment à l'aspect fonctionnel obligé, à des effets architecturaux, et de style par le rapport des proportions harmonieuses disposées par le concepteur sur les façades.

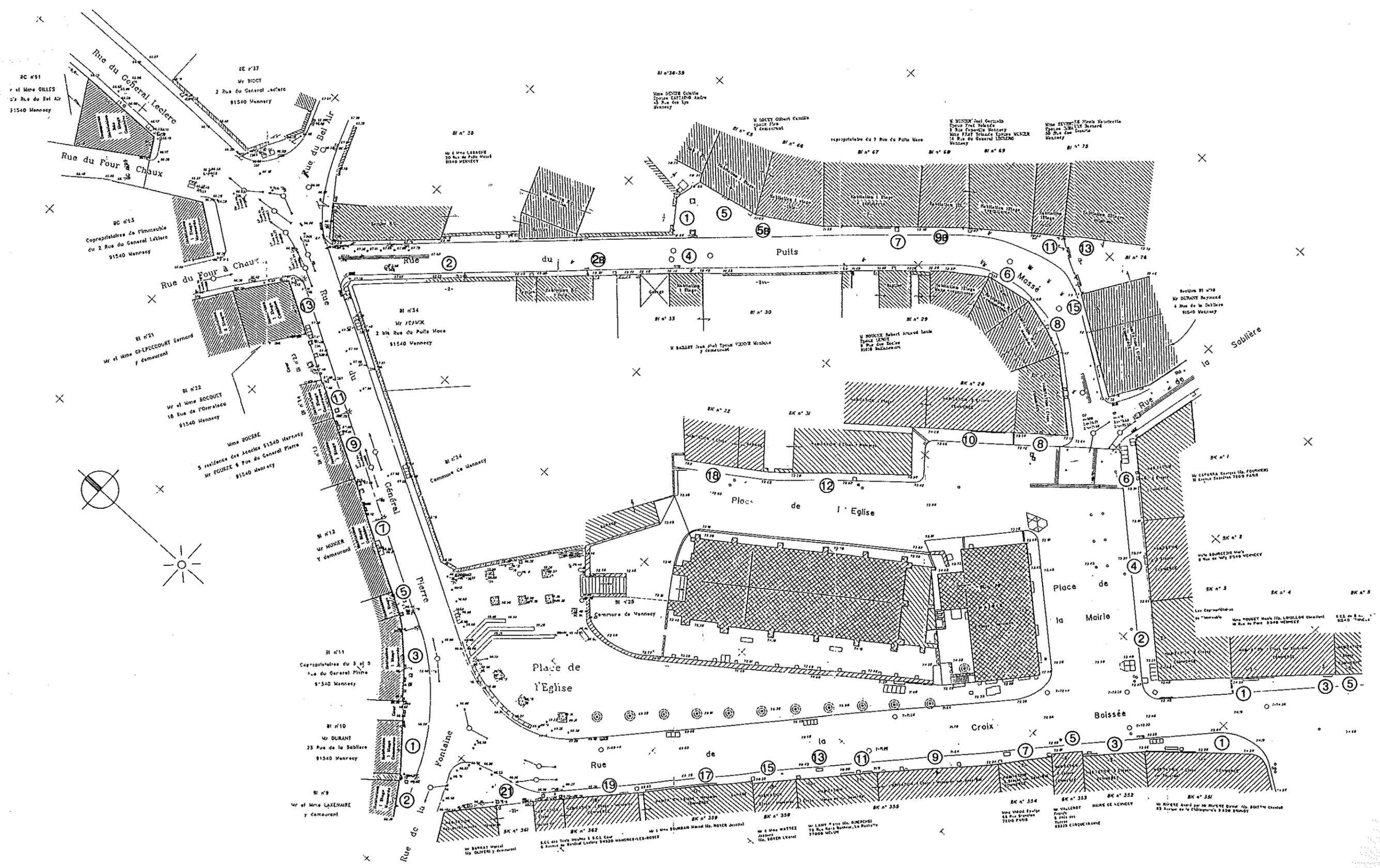
Les proportions des ouvertures présentent un rectangle allongé dans la hauteur, dans un rapport proche de 1 module de largeur pour 2 modules de hauteur qui donnent la hauteur. C'est le rapport courant de 1/2.

C'est aussi le module des vitrages qui commande les proportions. 2 divisions dans la largeur, 3 divisions dans la hauteur sont les répartitions les plus fréquentes pour les ouvertures du XIX^e. Le XVIII^e présente des petits carreaux avec 4 divisions dans la largeur, et 5 divisions dans la hauteur, exemple donné au 2 Place de la Mairie. Les ouvertures en toiture dites « Lucarnes » sont de loin les détails les plus typiques et les plus authentiques subsistant à ce jour. Elles sont l'expression d'un savoir faire des compagnons charpentiers et couvreurs. Elles expriment les fonctions de services pour s'appeler Capucines, de Boulanger ou à Foin, mais elles sont aussi parfois ornementales, et apportent la lumière du jour dans les combles ou dans les pièces d'habitation des niveaux supérieurs. La ferronnerie des balcons témoigne aussi de l'habileté des maîtres compagnons, le thème étant toujours en concordance avec l'architecture, l'ornementation, le style souligne le fonctionnel. Les exemples au 1-3 Rue de l'Arcade et au 21 Rue de la Croix Boissée en sont une belle démonstration. Cette étude, à compléter, ne demeure qu'une première esquisse ; un gros travail reste à faire pour recenser les caractères architecturaux typiques des autres quartiers, mais ce travail doit être aussi aidé par la prise de conscience collective, afin de modérer les réflexes constructeurs par une réflexion préalable. Un regard attentif sur ces témoins du temps, véritable héritage composant le patrimoine bâti de la ville. La propriété bâtie appartient aussi à ceux et celles qui la regardent.

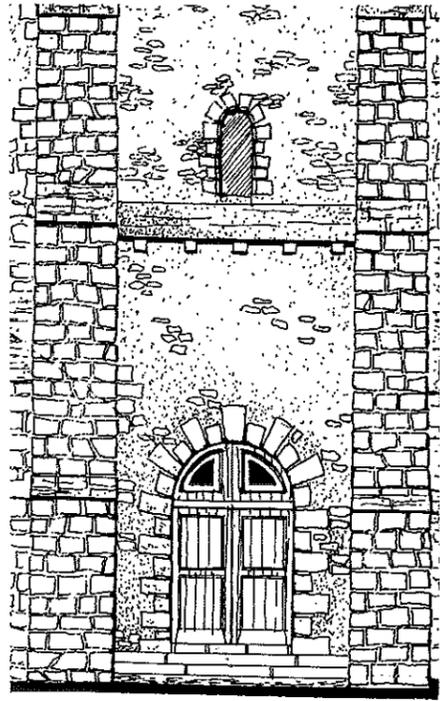
J. STELLA
ARCHITECTE D.P.L.G.



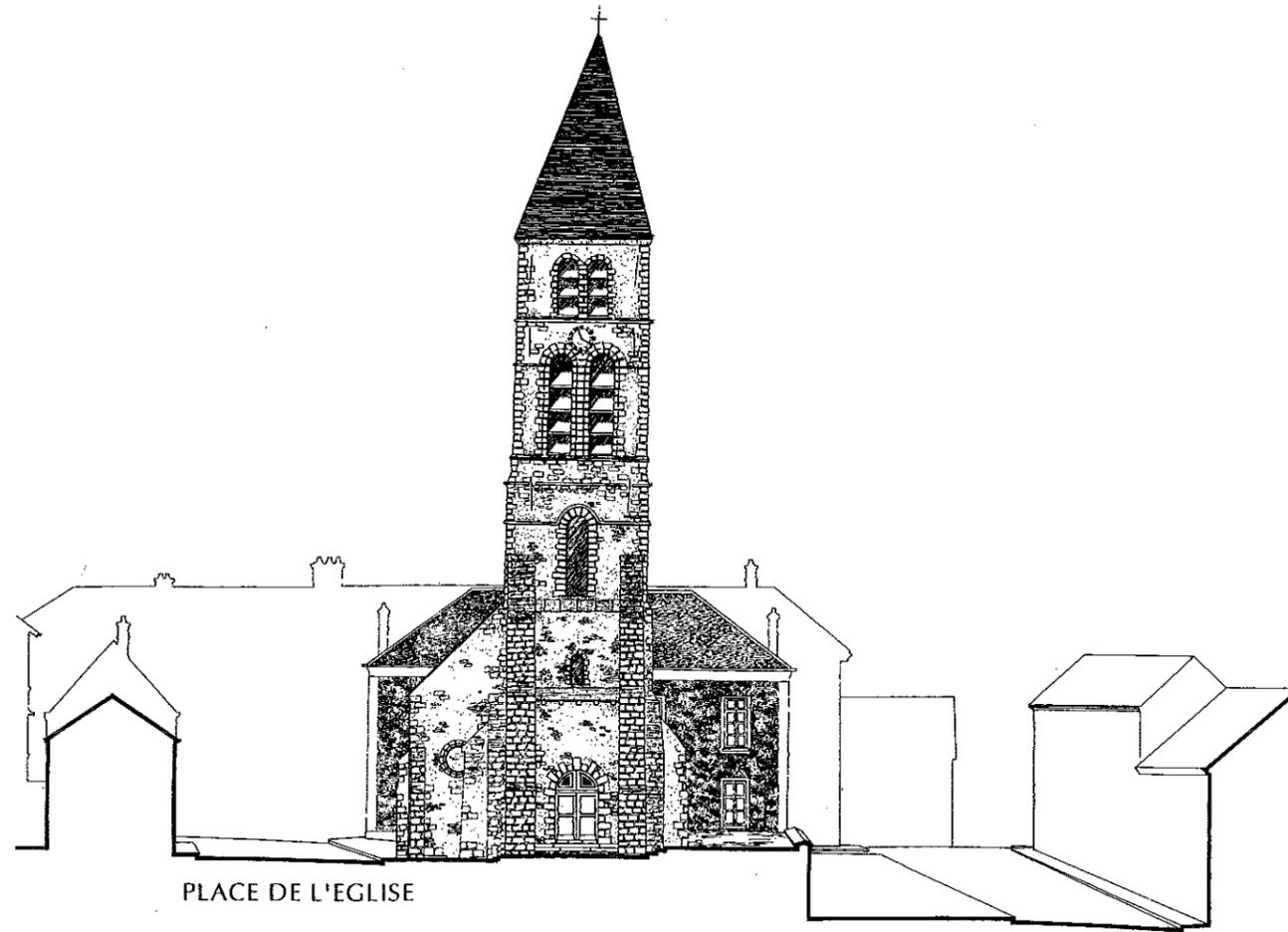
MENNECY CENTRE VILLE - PERIMETRE D'ETUDE - ECH. : 1/2000^e



MENNECEY CENTRE VILLE - PLAN DE REPERAGE - ECH. : 1/500^e voir échelle graphique



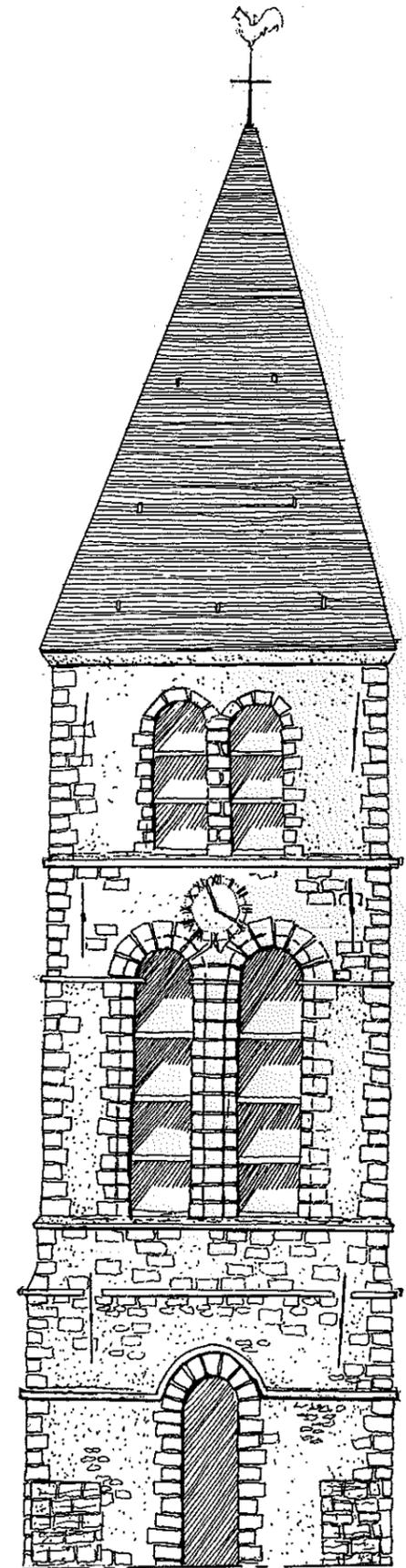
EGLISE SAINT-PIERRE
 PORTE NORD-OUEST - ECH. 1/100^e voir échelle graphique



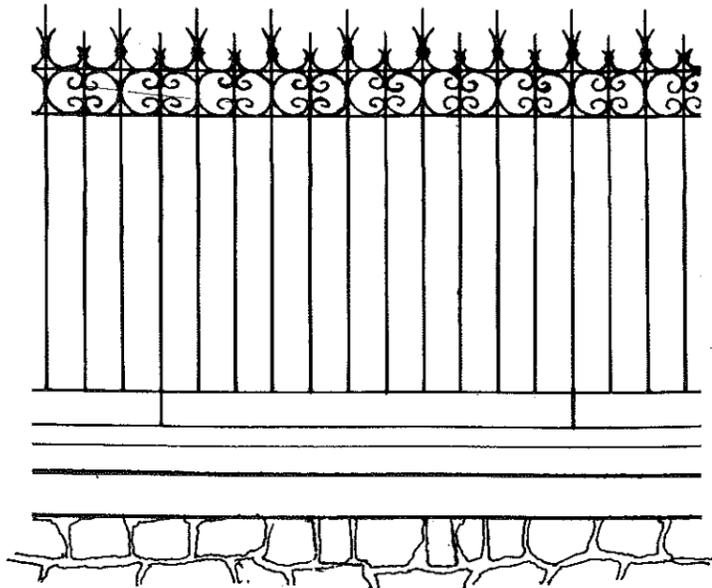
PLACE DE L'EGLISE

RUE DE LA CROIX BOISSEE

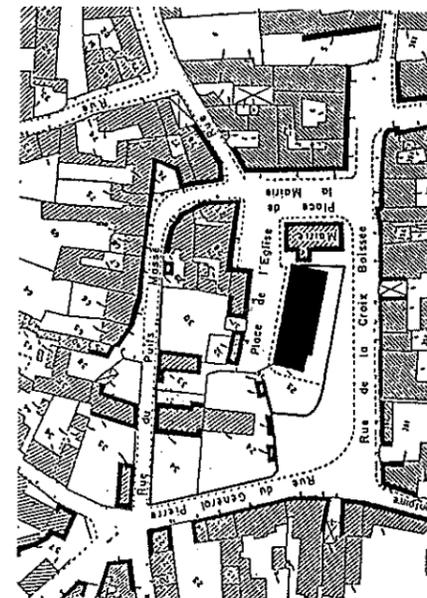
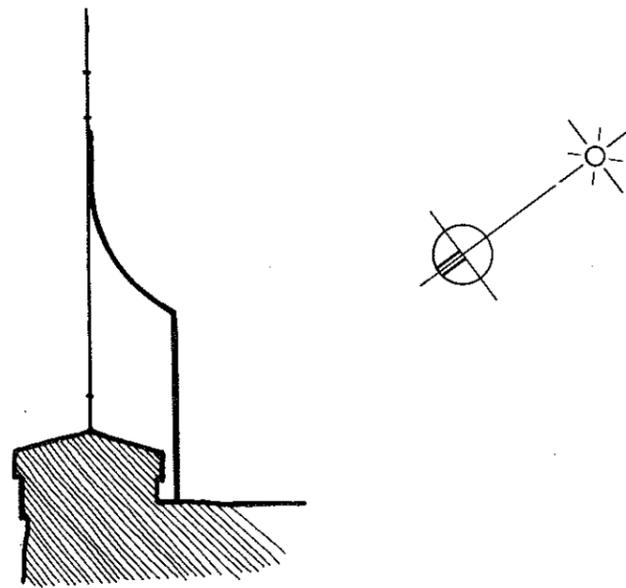
FAÇADE AVANT DE L'EGLISE

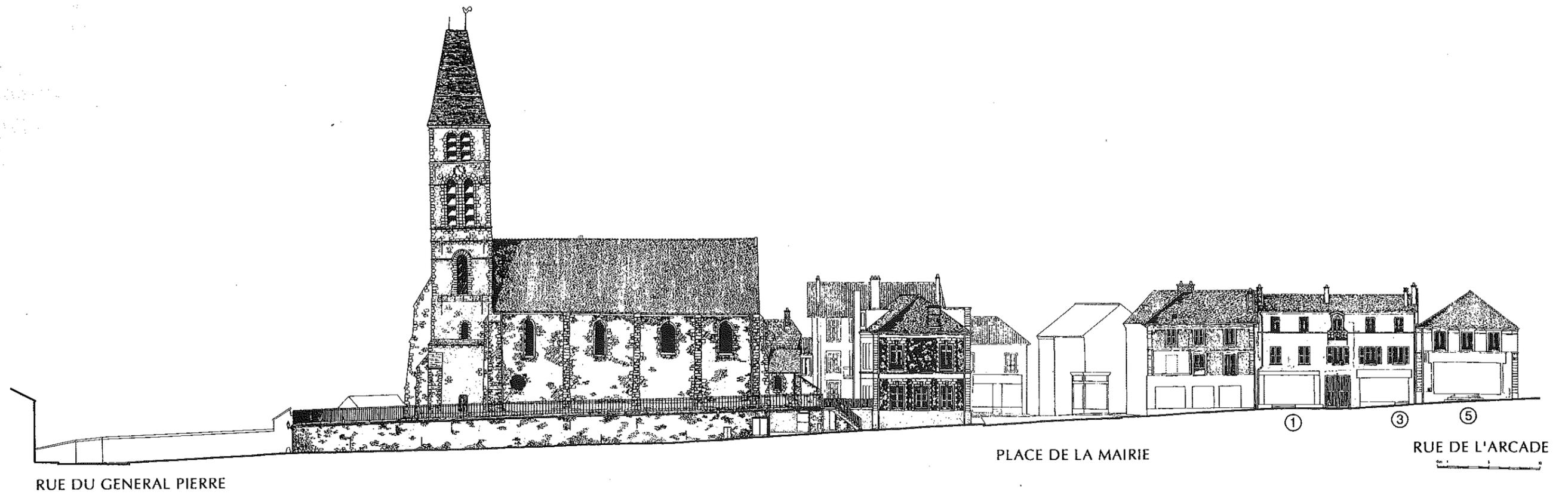


ECH. 1/100^e voir échelle graphique



DETAIL DE LA GRILLE LATÉRALE SUD-OUEST - ECH. 1/20^e voir échelle graphique





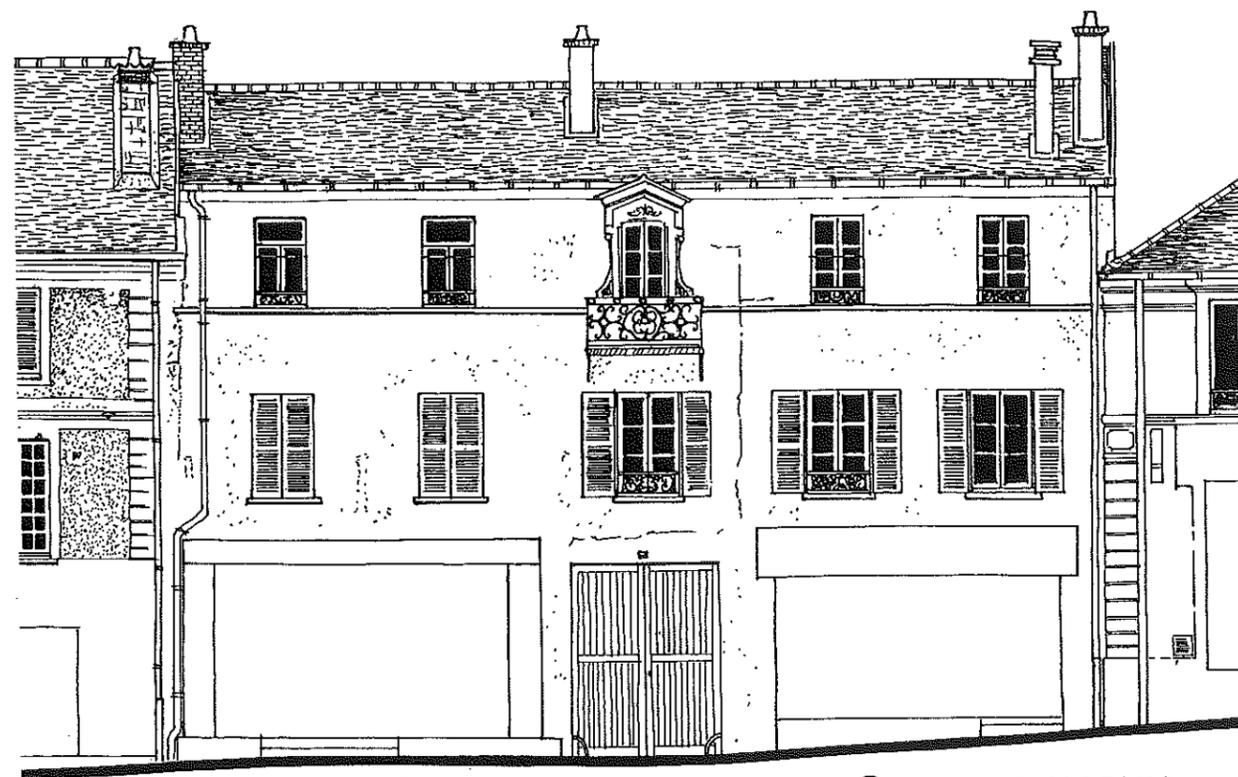
RUE DU GENERAL PIERRE

PLACE DE LA MAIRIE

RUE DE L'ARCADE

RUE DE LA CROIX BOISSEE

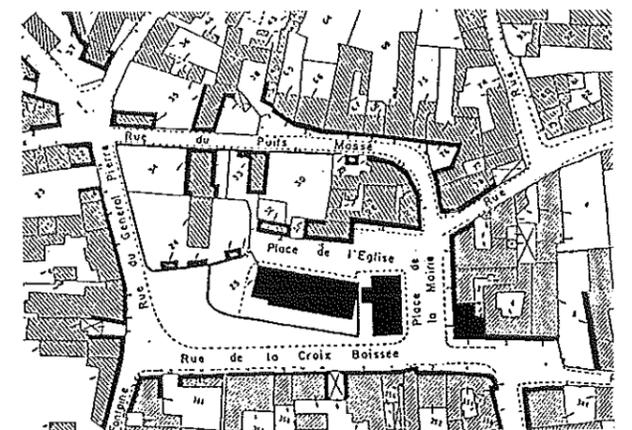
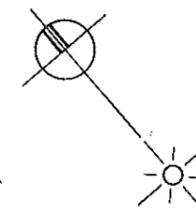
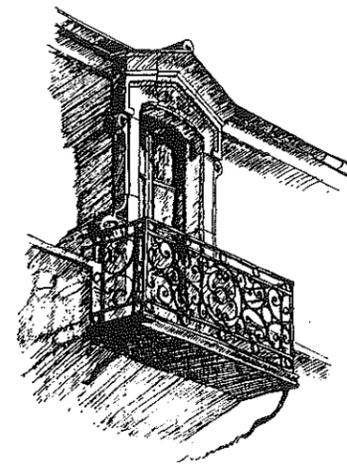
RUE DE L'ARCADE



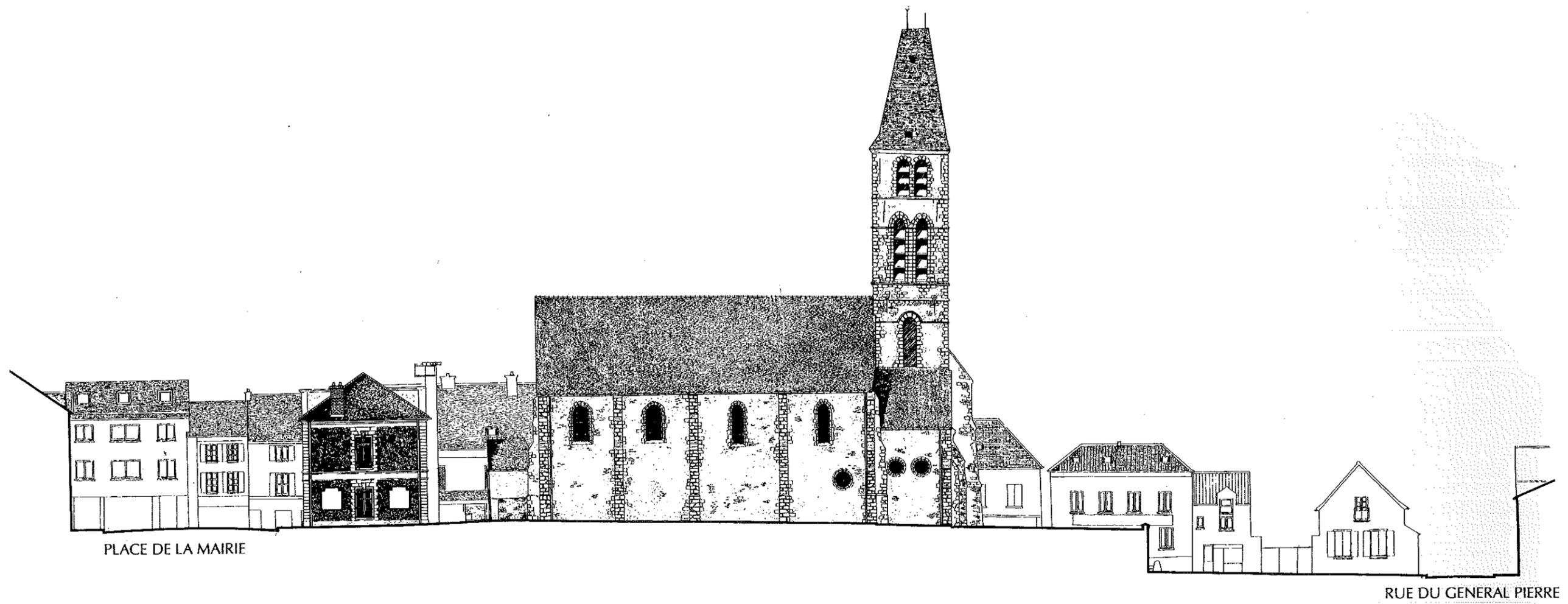
①

③ RUE DE L'ARCADE

ECH. 1/100* voir échelle graphique



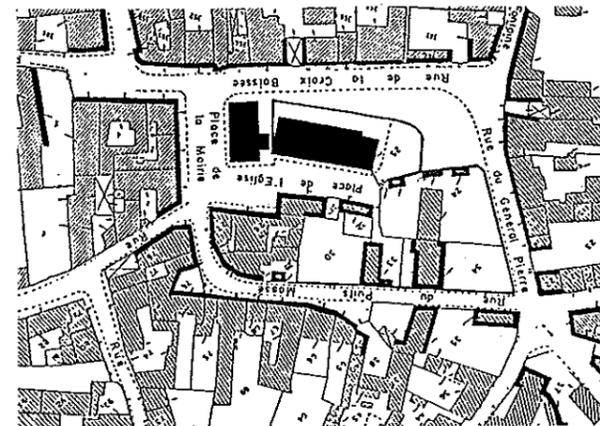
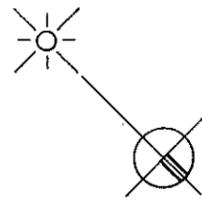
N° 1-3 - RUE DE L'ARCADE
 LUCARNE A FRONTON
 CARTOUCHE A FLEUR DE LYS
 PIEDS DROITS A VOLUTES
 BEL ENSEMBLE DE STYLE LOUIS XV

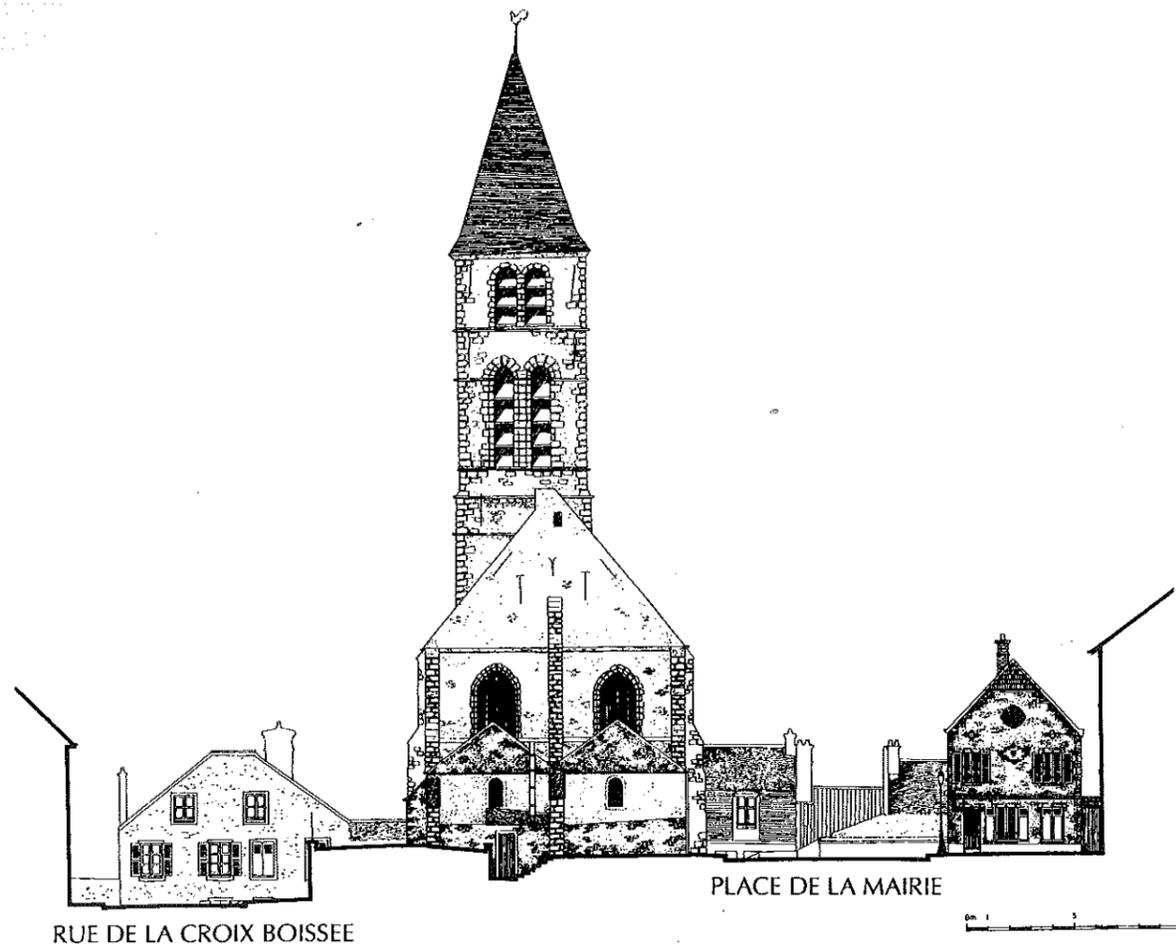


PLACE DE LA MAIRIE

RUE DU GENERAL PIERRE

PLACE DE L'EGLISE

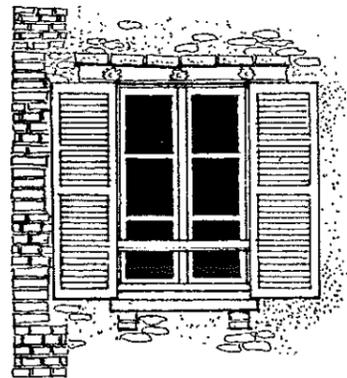
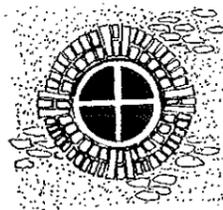
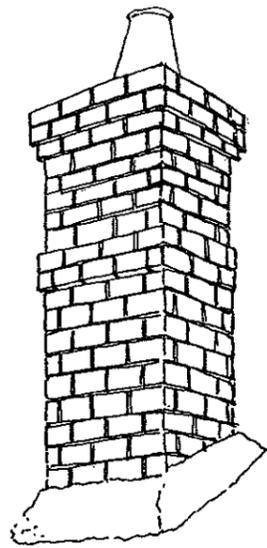




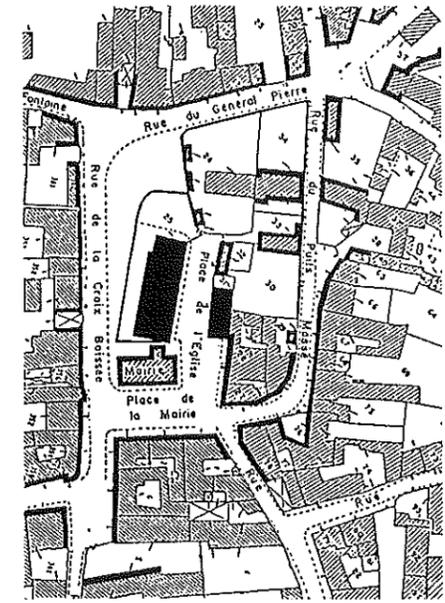
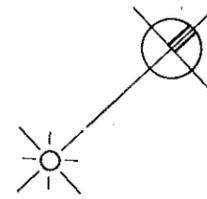
RUE DE LA CROIX BOISSEE

PLACE DE LA MAIRIE

FAÇADE ARRIERE DE L'EGLISE

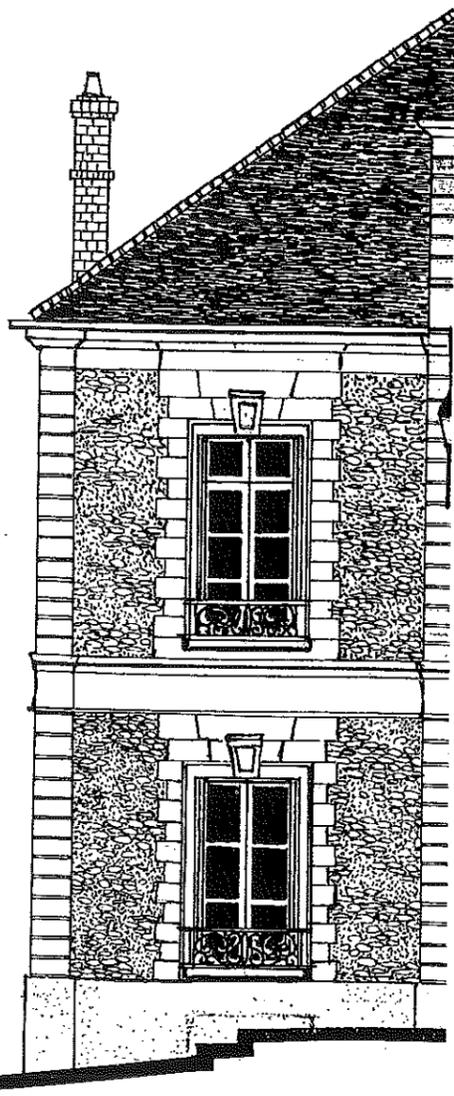


ECH. 1/50^e voir échelle graphique

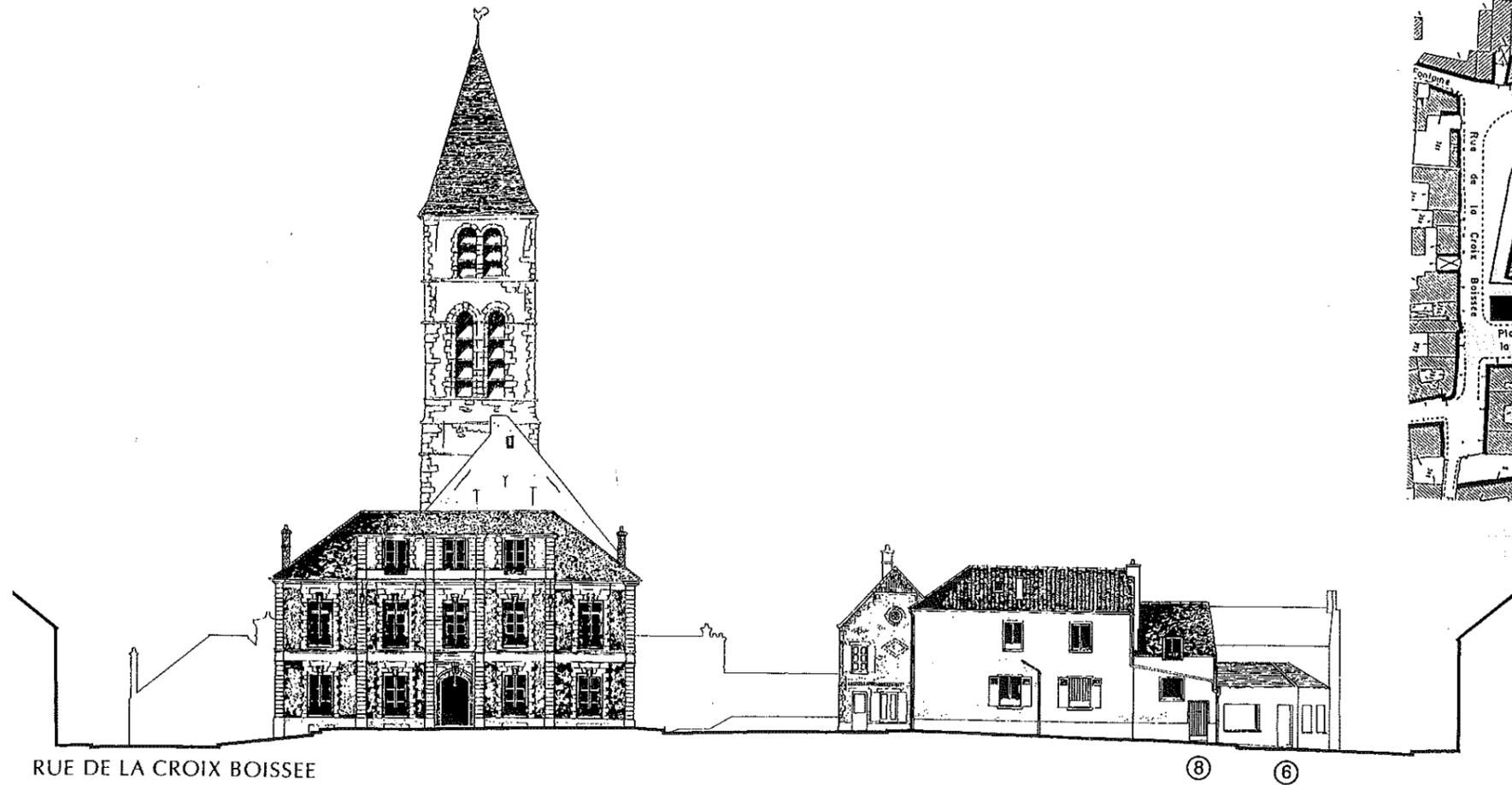


MAISON TYPIQUE 1920/30
PLACE DE L'EGLISE

ECH. 1/100^e voir échelle graphique



MAIRIE - ELEMENT D'ARCHITECTURE
 ECH. 1/50^e voir échelle graphique

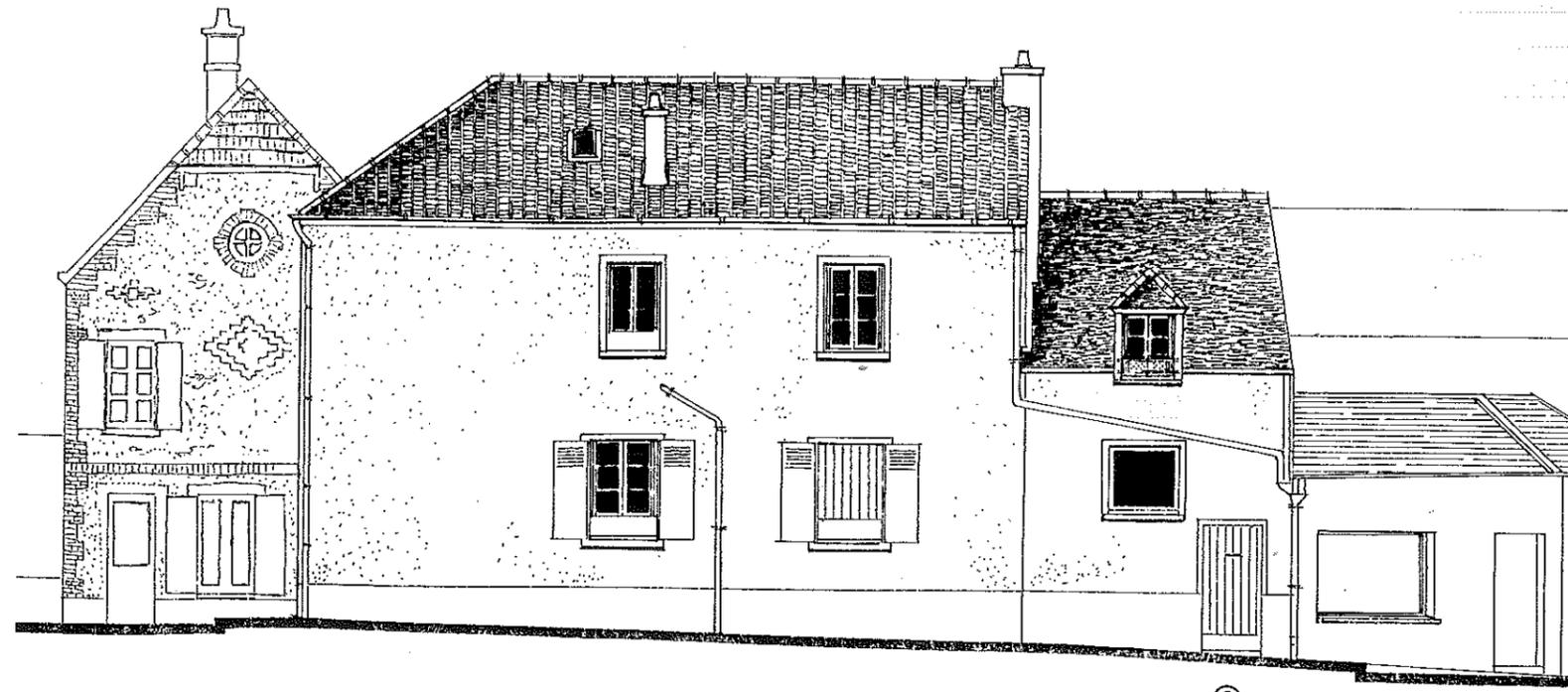
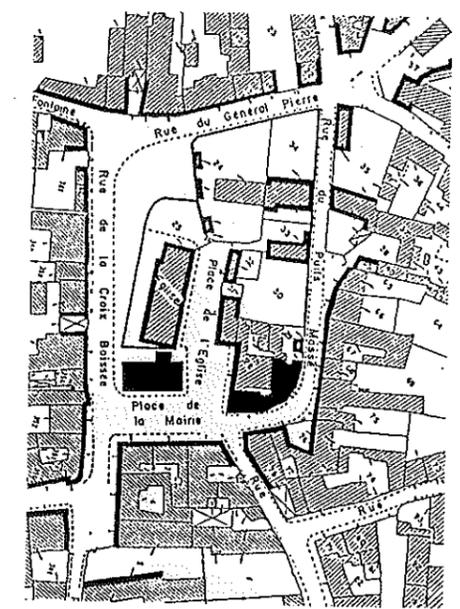
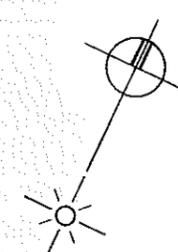


RUE DE LA CROIX BOISSEE

PLACE DE LA MAIRIE

RUE DU PUITS MASSE

⑧ ⑥



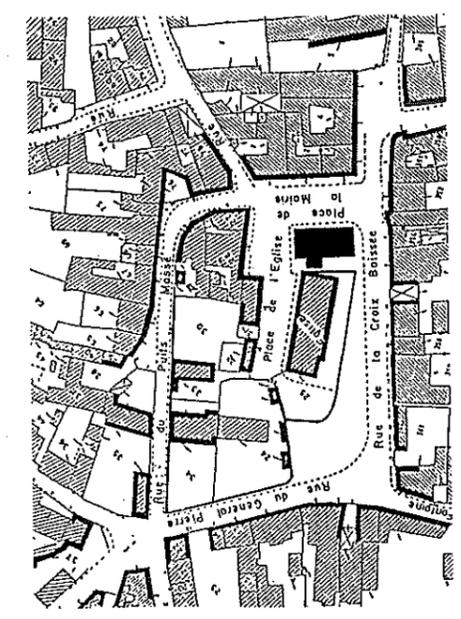
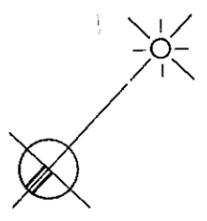
RUE DU PUITS MASSE

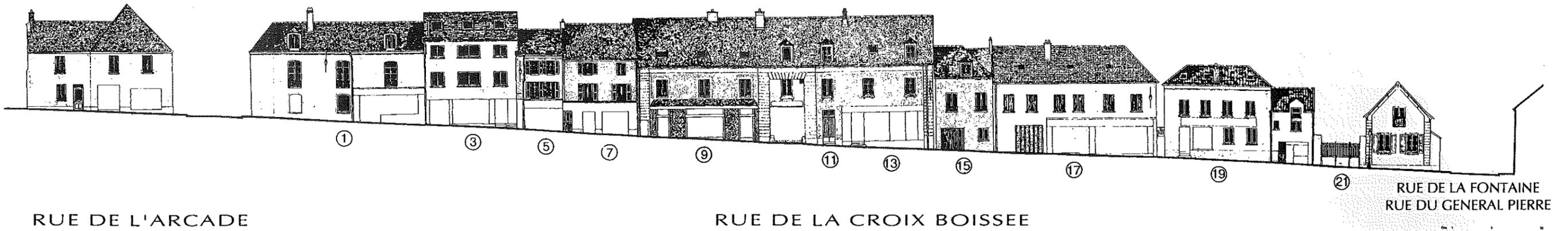
⑧ ⑥

ECH. 1/100^e voir échelle graphique



FAÇADE ARRIERE DE LA MAIRIE

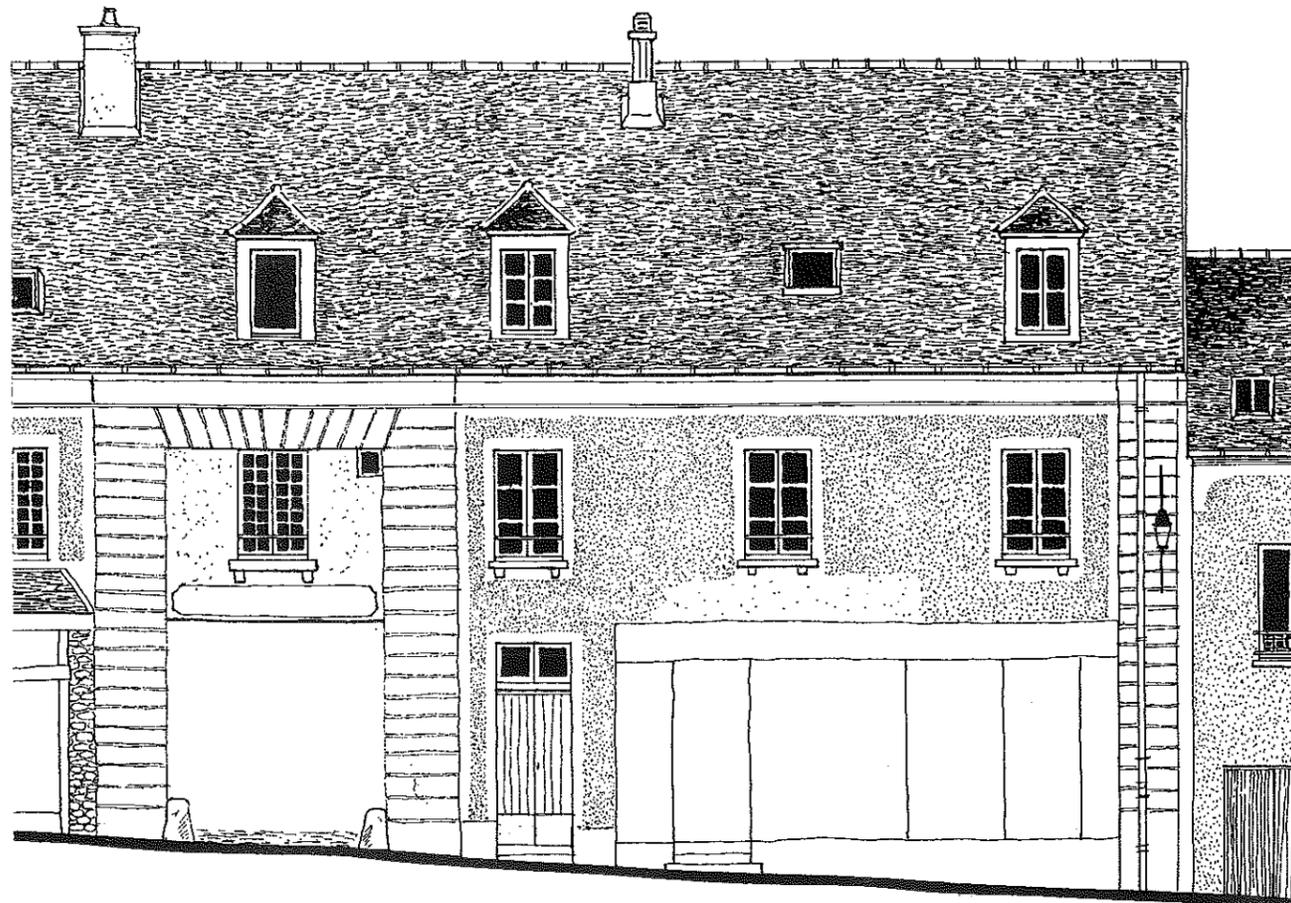




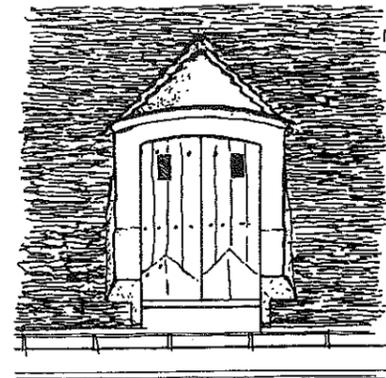
RUE DE L'ARCADE

RUE DE LA CROIX BOISSEE

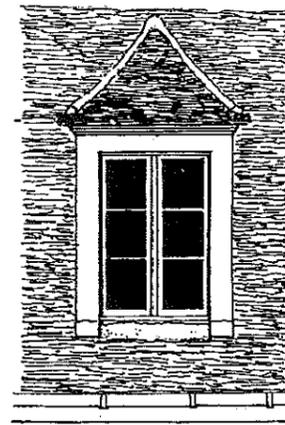
RUE DE LA FONTAINE
RUE DU GENERAL PIERRE



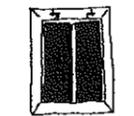
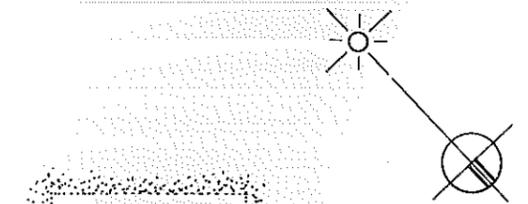
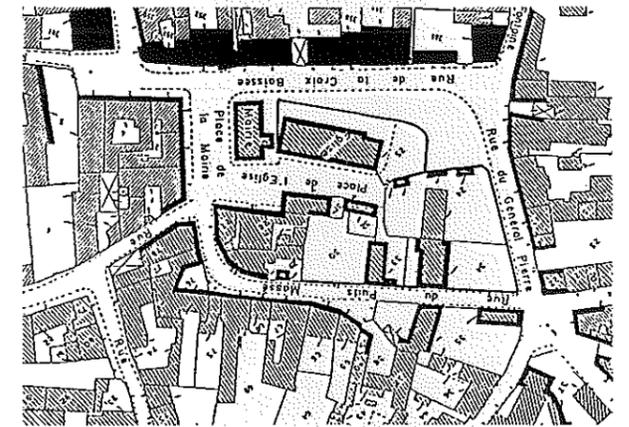
11



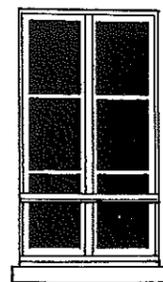
N° 1 - RUE DE LA CROIX BOISSEE
LUCARNE A LINTEAU GALBE ET
CAPUCINE



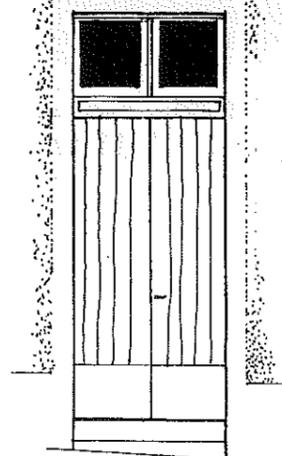
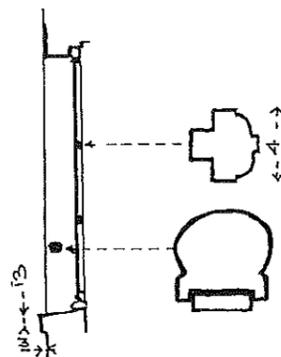
N° 11 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



TABATIERE



N° 13 - RUE DE LA CROIX BOISSEE

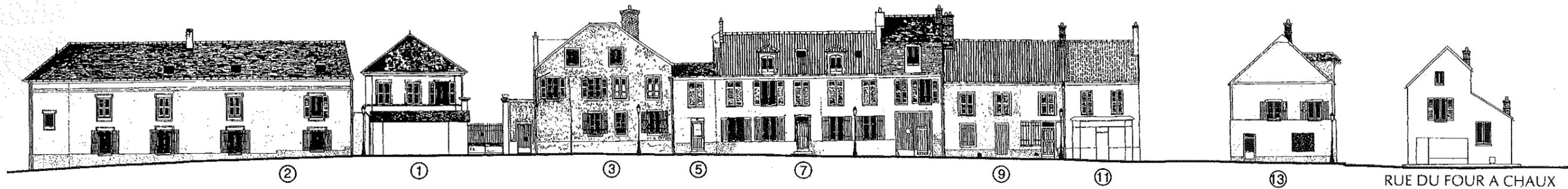


N° 11 - RUE DE LA CROIX BOISSEE
PORTE A IMPOSTE

ECH. 1/100* voir échelle graphique

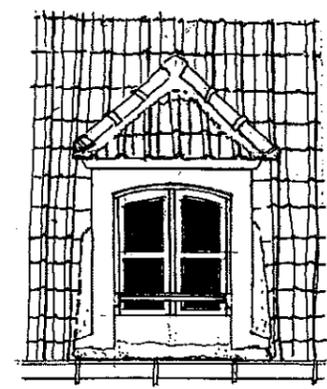
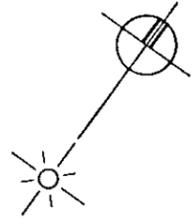
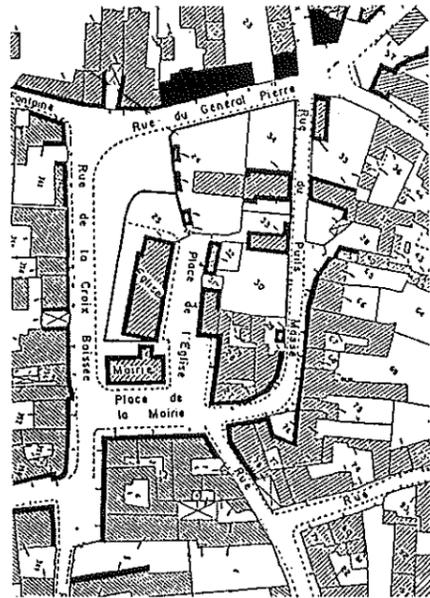
13 RUE DE LA CROIX BOISSEE

ELEMENTS D'ARCHITECTURE - RUE DE LA CROIX BOISSEE - ECH. 1/50* voir échelle graphique

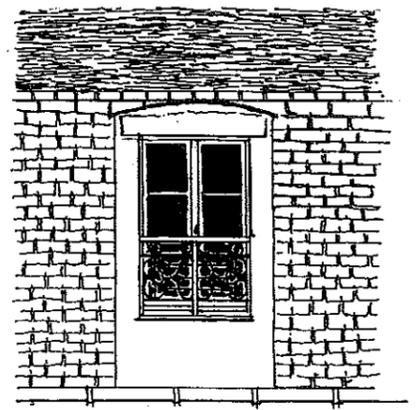


RUE DE LA FONTAINE

RUE DU GENERAL PIERRE

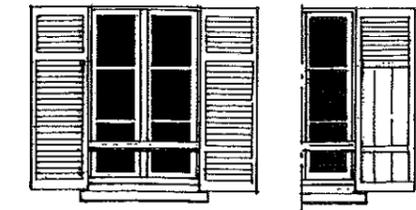


N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE



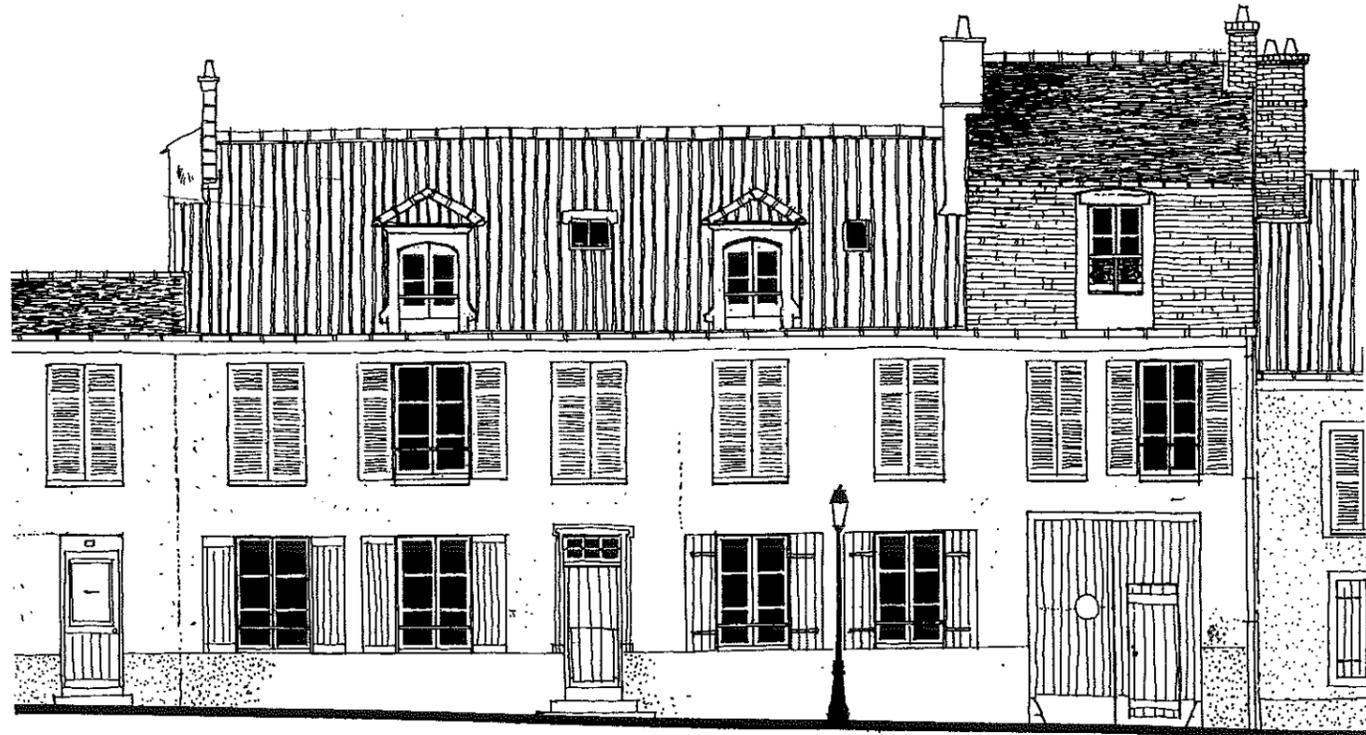
N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE

N° 13 - RUE DU FOUR A CHAUX
LUCARNE A NEZ AVANCE

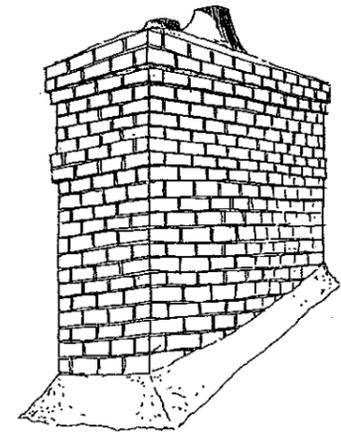


N° 5 - RUE DU GENERAL PIERRE

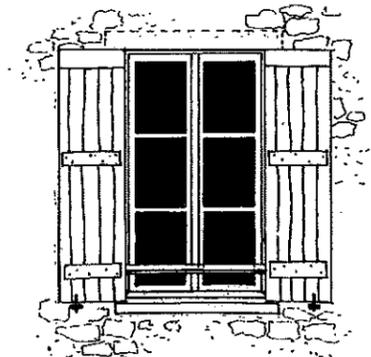
N° 3 - RUE DU
GENERAL PIERRE



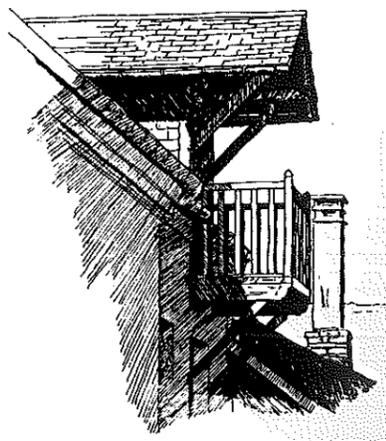
⑦ RUE DU GENERAL PIERRE



N° 3 - RUE DU GENERAL PIERRE



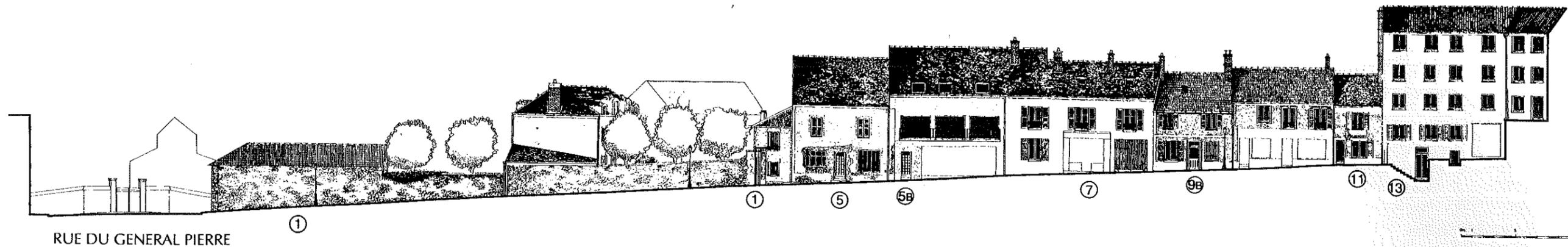
N° 3 - RUE DU GENERAL PIERRE



N° 1 - RUE DE LA FONTAINE

ECH. 1/100^e voir échelle graphique

ELEMENTS D'ARCHITECTURE - RUE DU GENERAL PIERRE - ECH. 1/50^e voir échelle graphique



RUE DU GENERAL PIERRE

RUE DU PUIITS MASSE

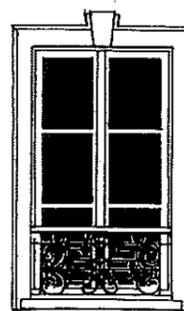
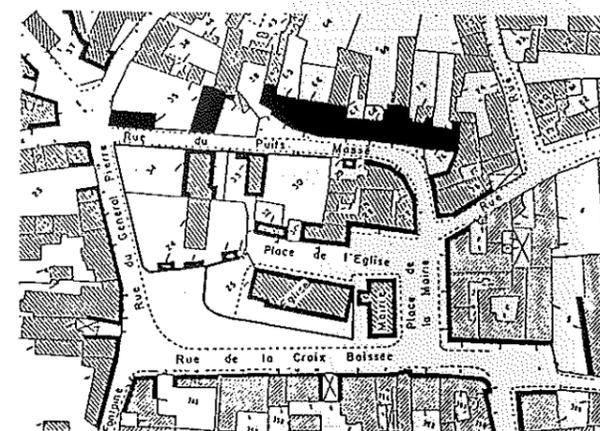
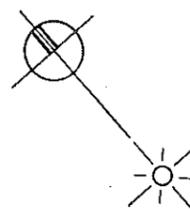


ECH. 1/100^e voir échelle graphique

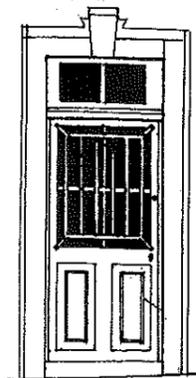
9B

RUE DU PUIITS MASSE

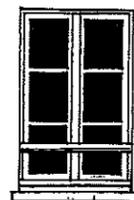
9



N° 9 - RUE DU PUIITS MASSE



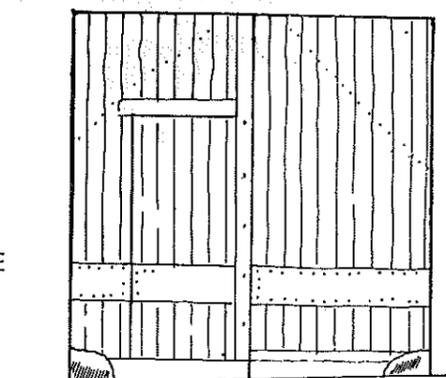
N° 9 Bis - RUE DU PUIITS MASSE



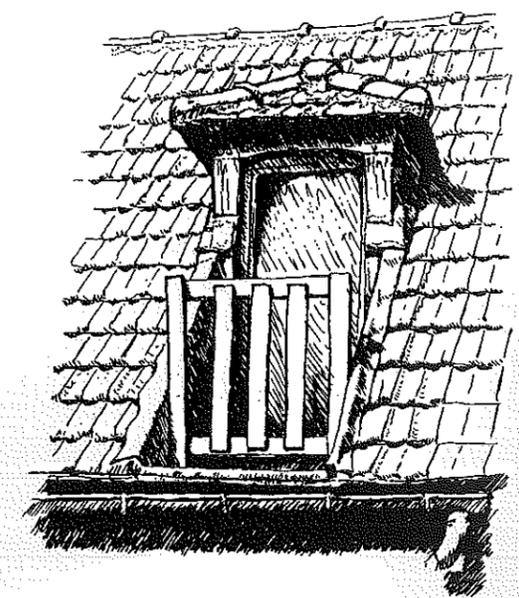
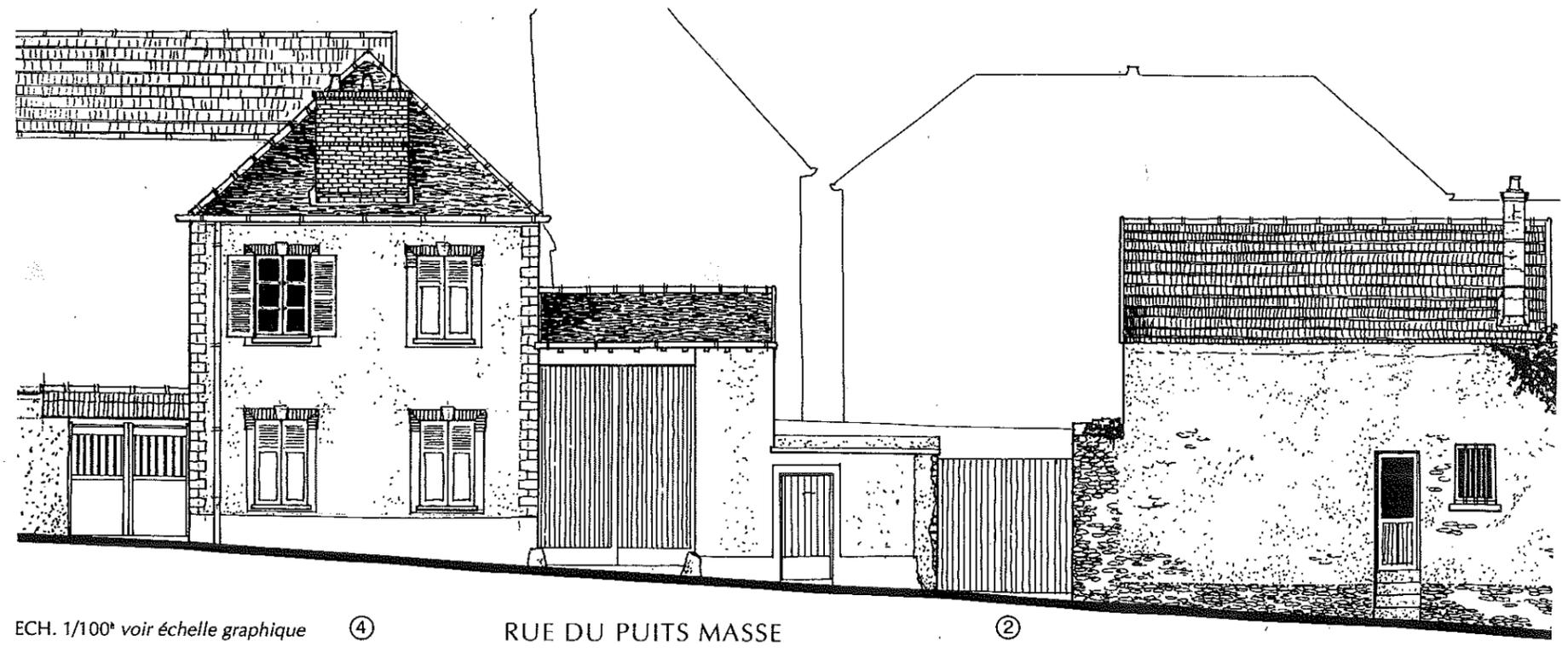
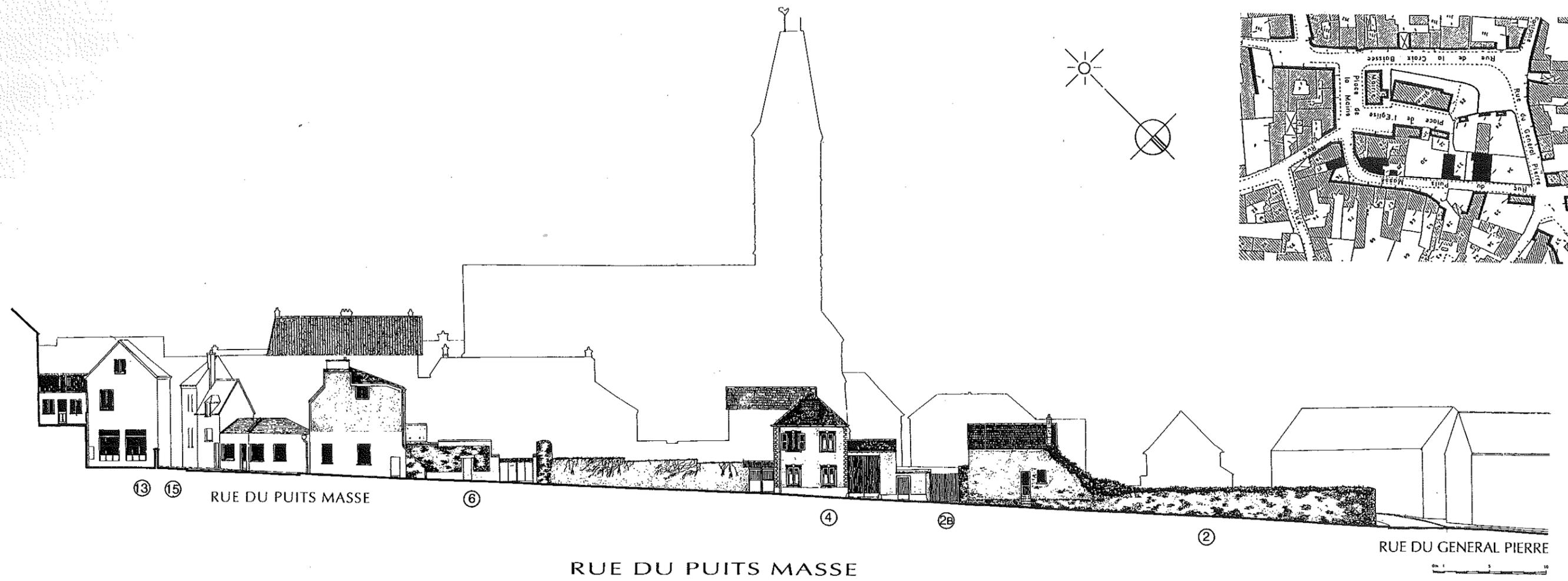
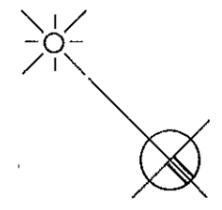
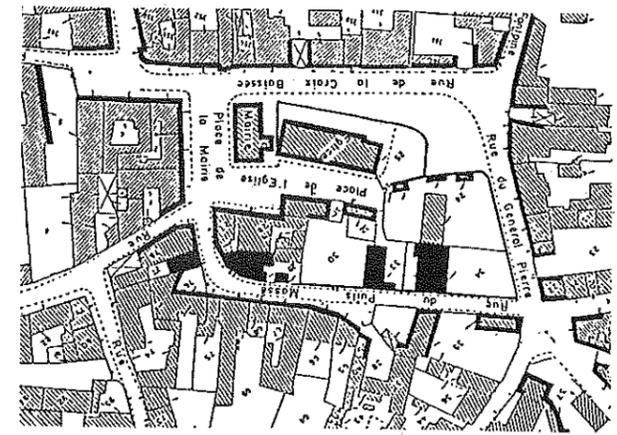
N° 9 - RUE DU PUIITS MASSE



N° 11 - RUE DU PUIITS MASSE



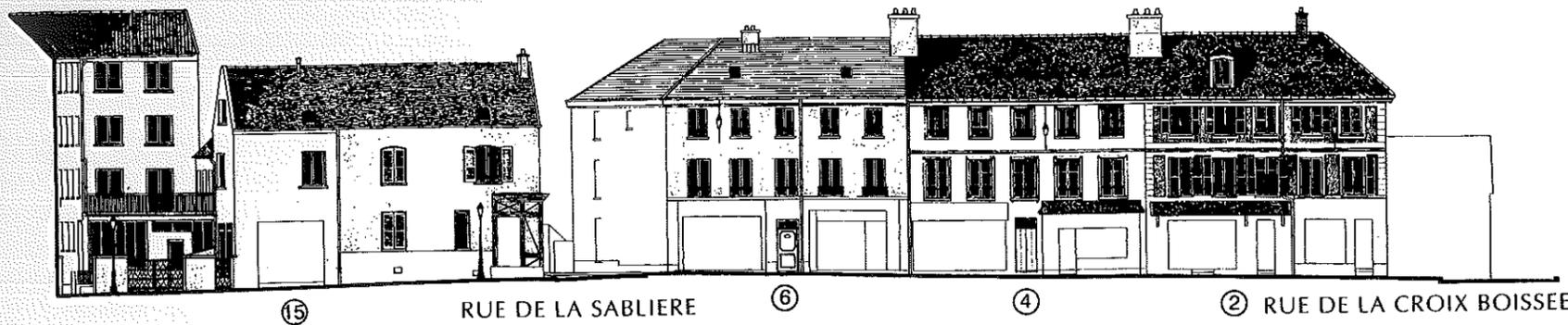
N° 7 - RUE DU PUIITS MASSE - PORTE CHARTIERE



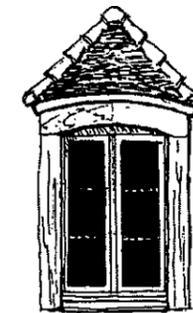
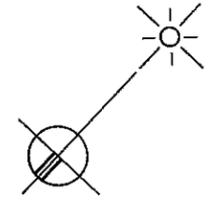
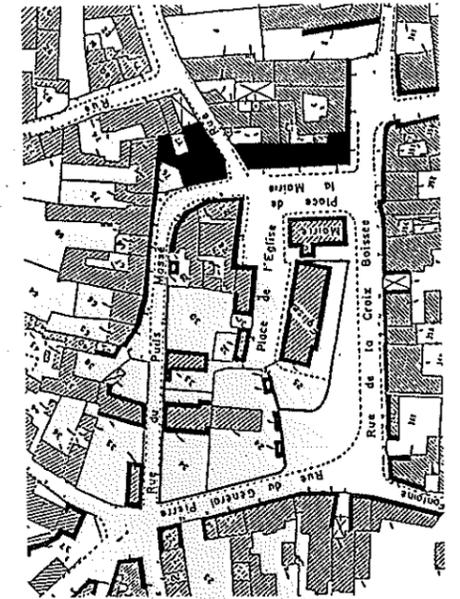
ECH. 1/100^e voir échelle graphique

RUE DU PUIS MASSE

N° 6 - RUE DU PUIS MASSE



RUE DU PUIITS MASSE - PLACE DE LA MAIRIE

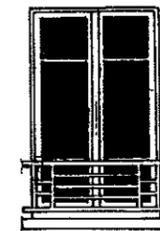


N° 2 - RUE DU PUIITS MASSE



PLACE DE LA MAIRIE

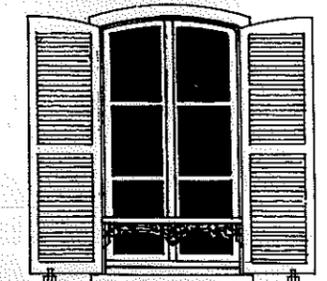
ECH. 1/100^e voir échelle graphique



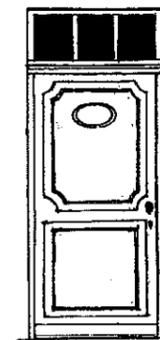
N° 6 - RUE DU PUIITS MASSE



N° 4 - RUE DU PUIITS MASSE



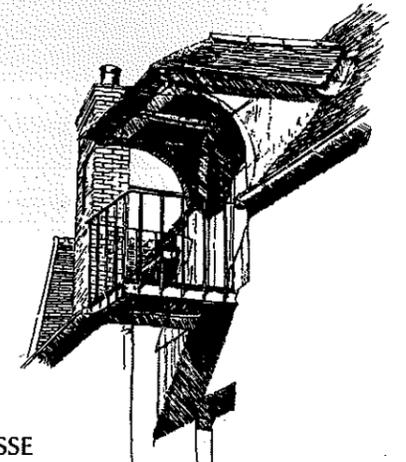
RUE DU PUIITS MASSE



N° 6 - RUE DU PUIITS MASSE



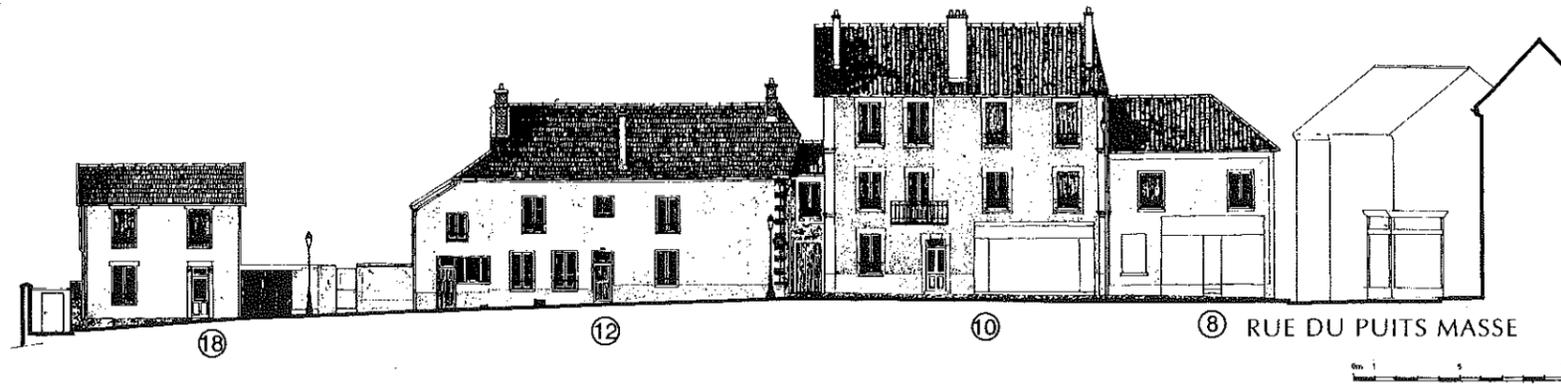
N° 4 - RUE DU PUIITS MASSE



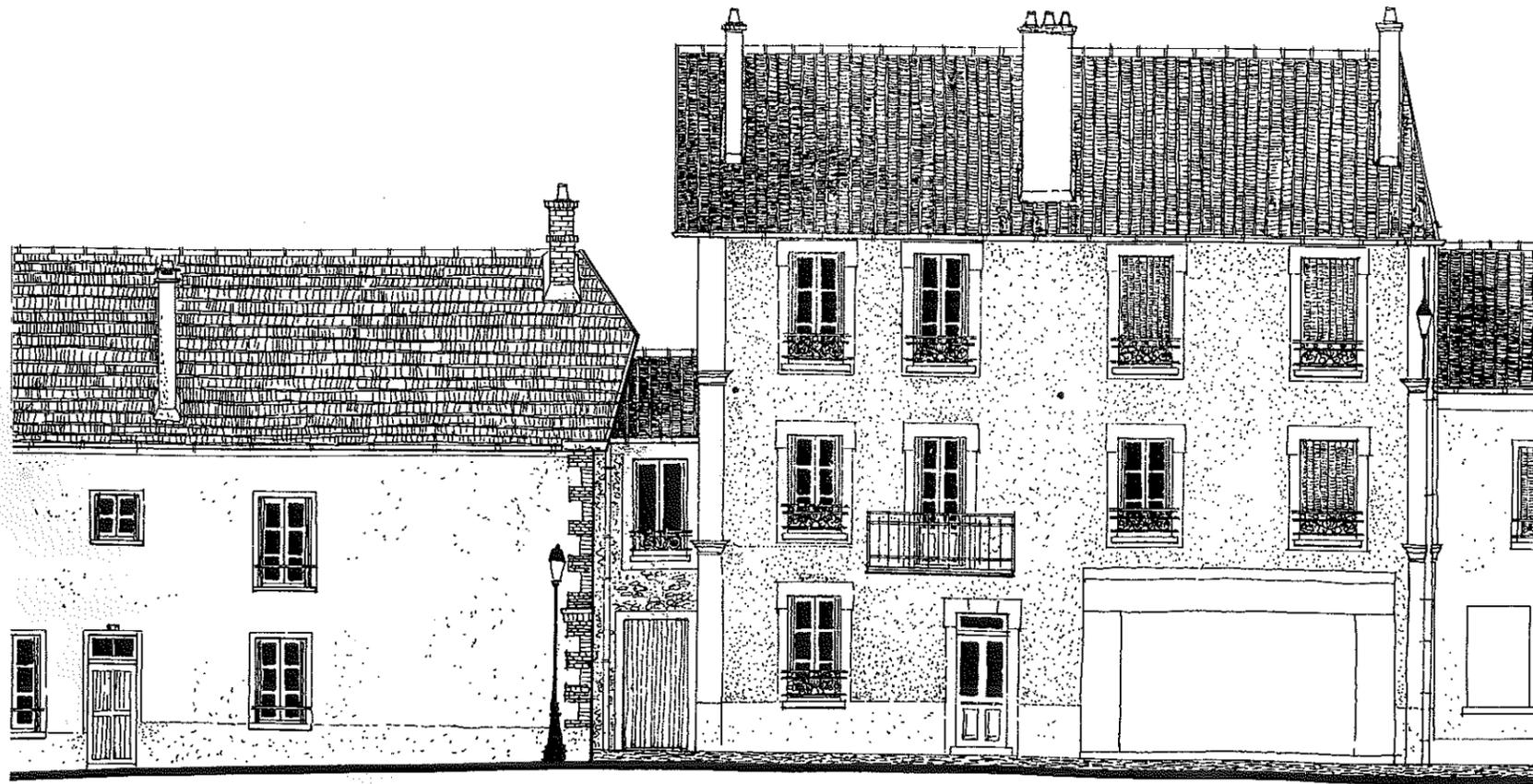
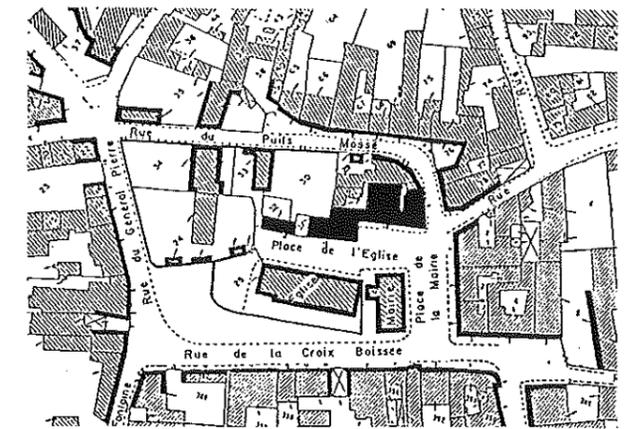
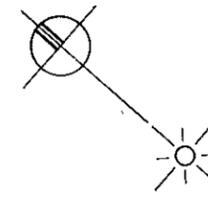
RUE DE LA SABLIERE
LUCARNE DE BOULANGER

ELEMENTS D'ARCHITECTURE - RUE DU PUIITS MASSE

ECH. 1/50^e voir échelle graphique



PLACE DE L'EGLISE - PLACE DE LA MAIRIE



12

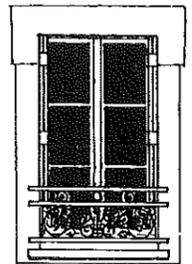
ECH. 1/100^e voir échelle graphique

10

PLACE DE LA MAIRIE



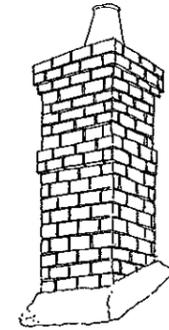
N° 12 - PLACE DE L'EGLISE



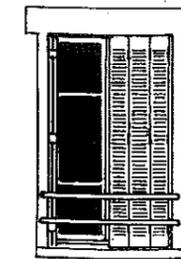
N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE



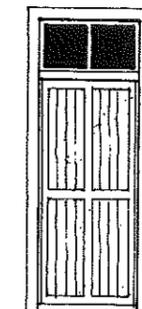
N° 12 - PLACE DE L'EGLISE



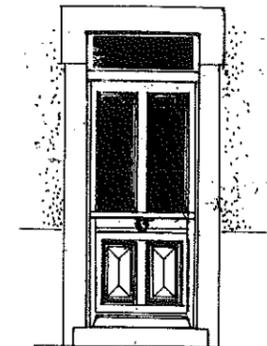
N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE



N° 15 - PLACE DE L'EGLISE



N° 12 - PLACE DE L'EGLISE



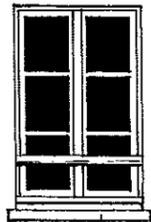
N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE

ELEMENTS D'ARCHITECTURE - PLACE DE L'EGLISE - PLACE DE LA MAIRIE

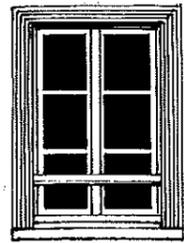
ECH. 1/50^e voir échelle graphique



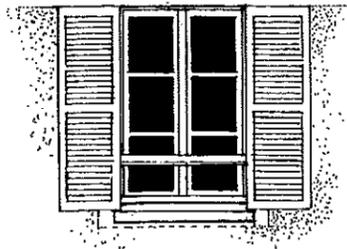
N° 12
PLACE DE L'EGLISE



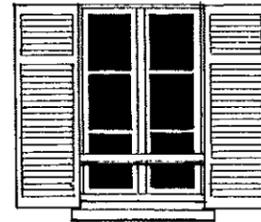
N° 9
RUE DU PUIITS MASSE



N° 4
RUE DU PUIITS MASSE



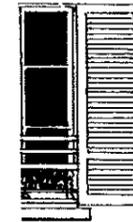
PLACE DE L'EGLISE



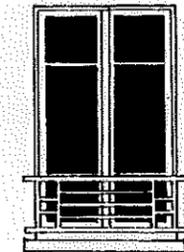
N° 5
RUE DU GENERAL PIERRE



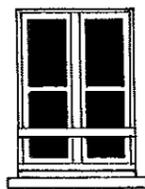
N° 3
RUE DU
GENERAL PIERRE



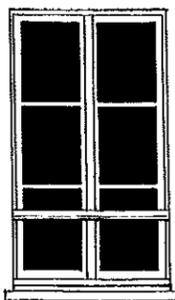
N° 11
RUE DU
PUIITS MASSE



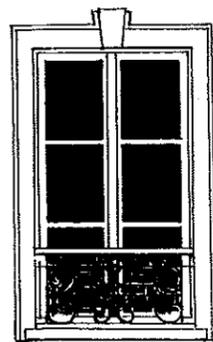
N° 6
RUE DU PUIITS MASSE



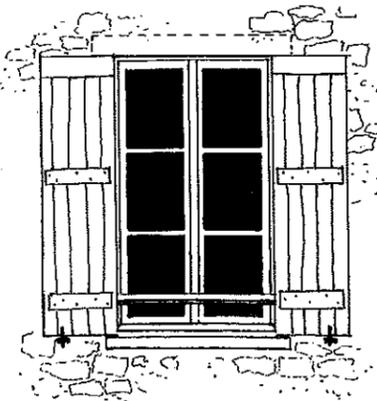
N° 12
PLACE DE L'EGLISE



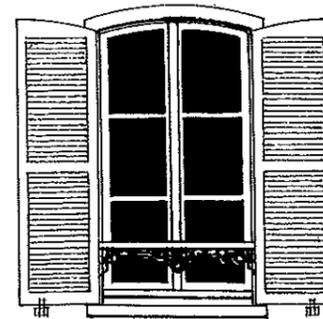
N° 13
RUE DE LA CROIX BOISSEE



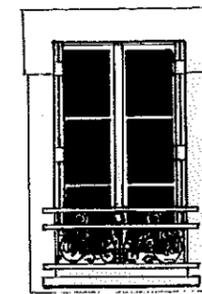
N° 9
RUE DU PUIITS MASSE



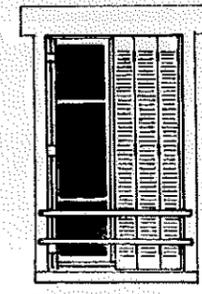
N° 3
RUE DU GENERAL PIERRE



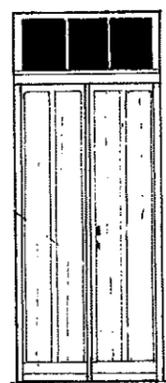
RUE DU PUIITS MASSE



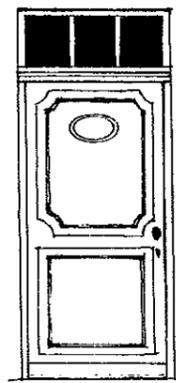
N° 10
PLACE DE LA MAIRIE



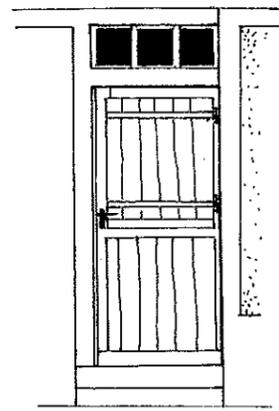
N° 15
PLACE DE L'EGLISE



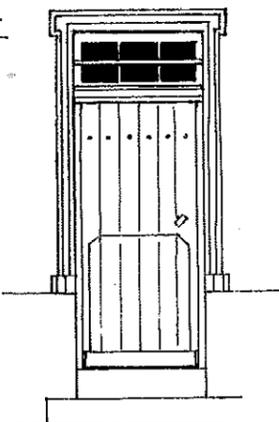
N° 4
RUE DU PUIITS MASSE



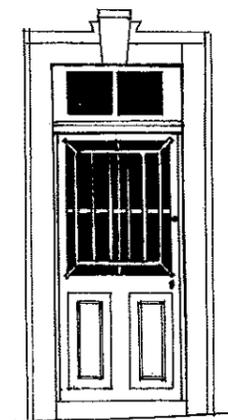
N° 6
RUE DU PUIITS MASSE



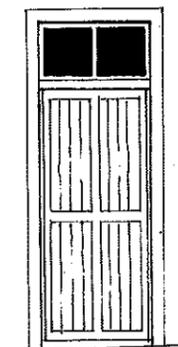
N° 9
RUE DU GENERAL PIERRE



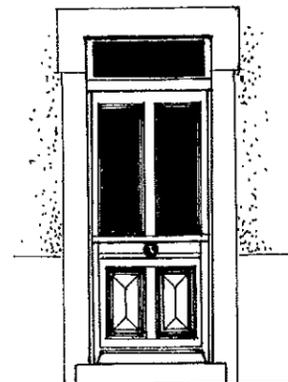
N° 7
RUE DU GENERAL PIERRE



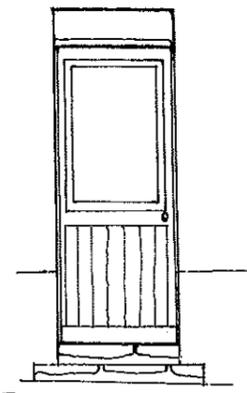
N° 9 Bis
RUE DU PUIITS MASSE



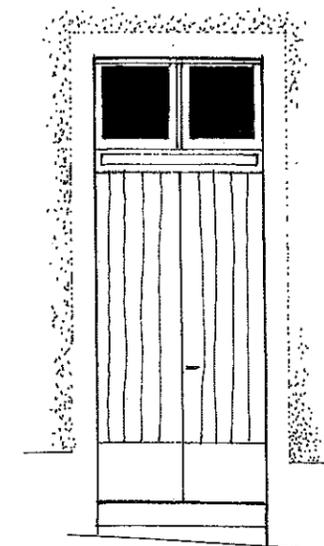
N° 12
PLACE DE L'EGLISE



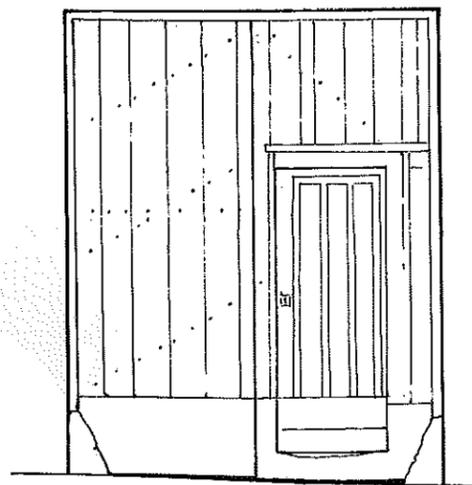
N° 10
PLACE DE LA MAIRIE



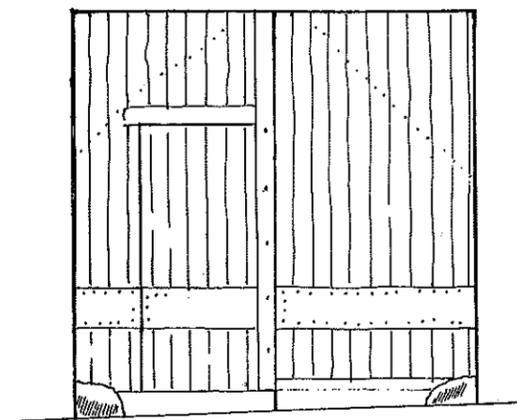
N° 5
RUE DU GENERAL PIERRE



N° 11
RUE DE LA CROIX BOISSEE

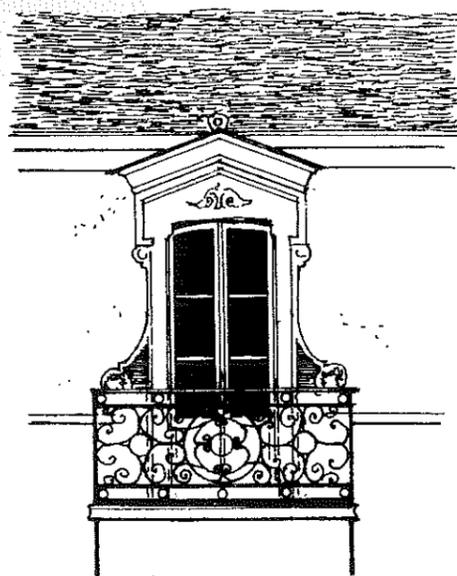


N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE

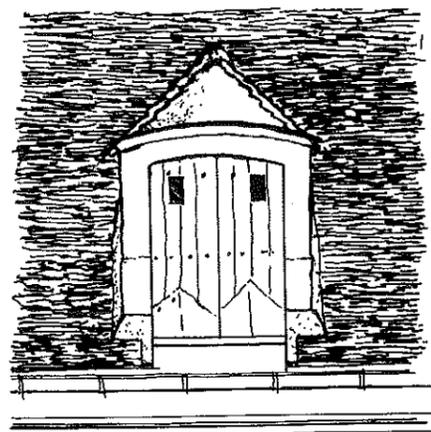


N° 7 - RUE DU PUIITS MASSE

TYOLOGIE DES PROPORTIONS DES PORTES - ECH. 1/50^e voir échelle graphique



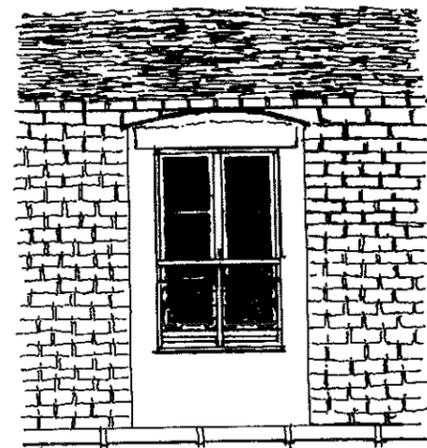
N° 1-3 - RUE DE L'ARCADE



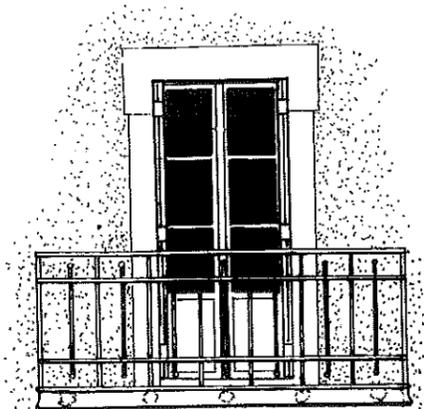
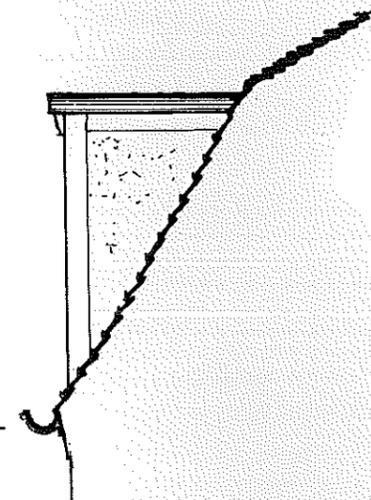
N° 1 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



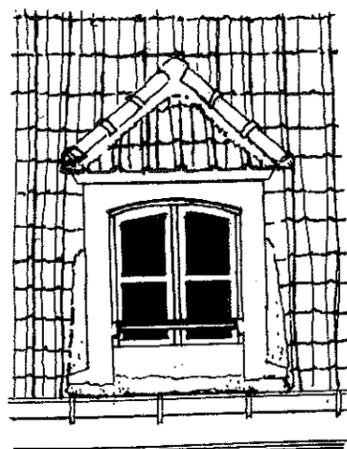
N° 2 - PLACE DE LA MAIRIE



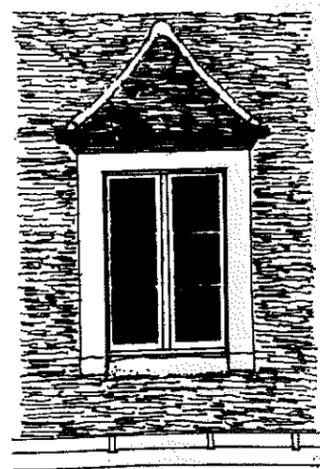
N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE



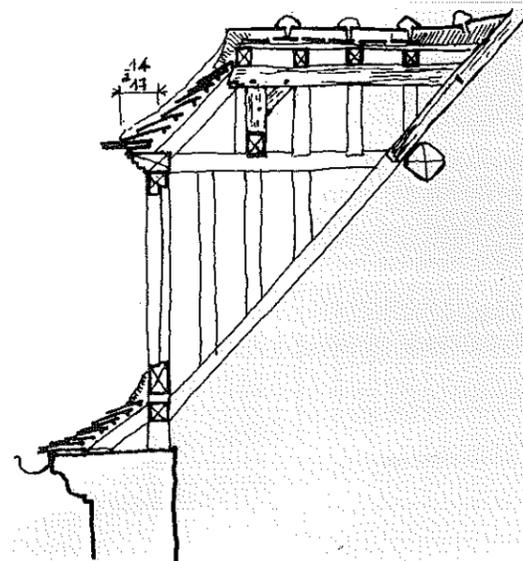
N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE



N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE



N° 11 - RUE DE LA CROIX BOISSEE

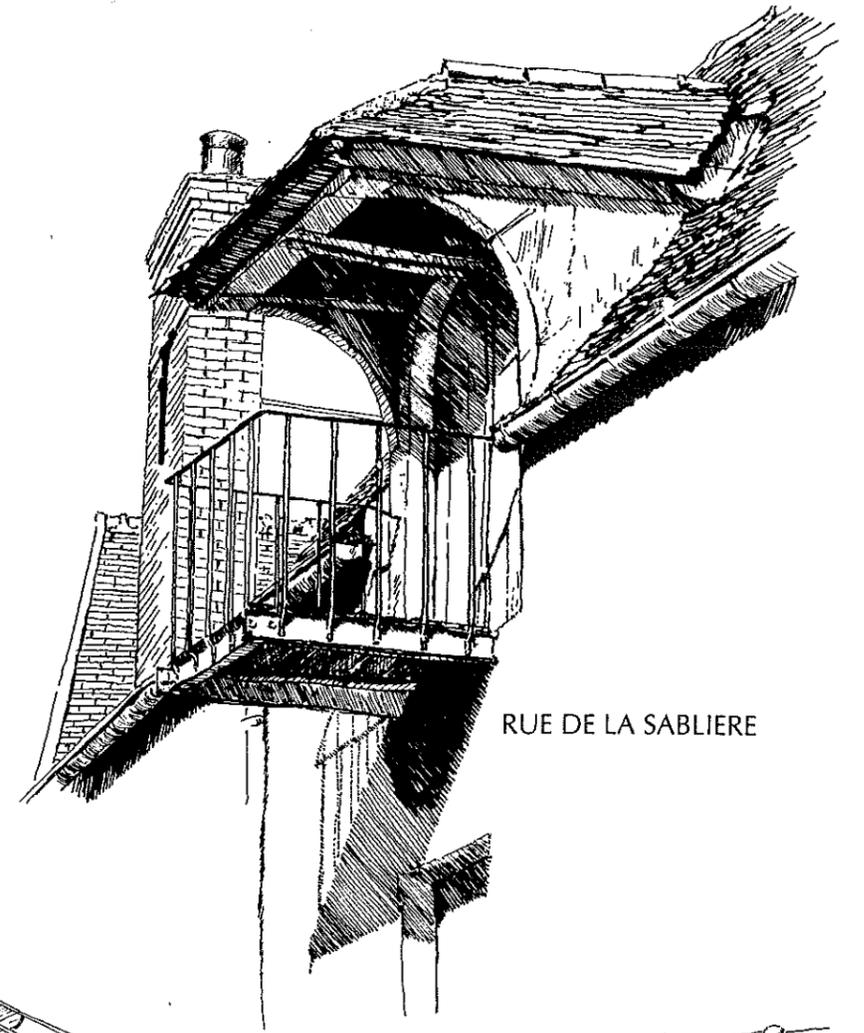


CHASSIS
TABATIERE

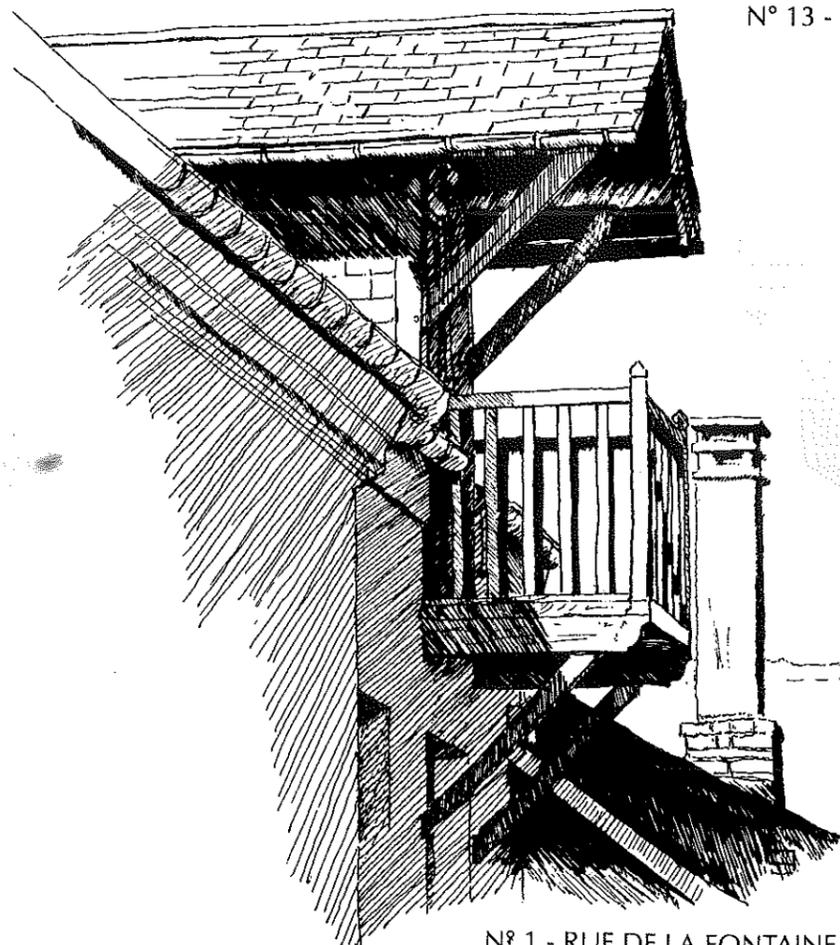
LES LUCARNES



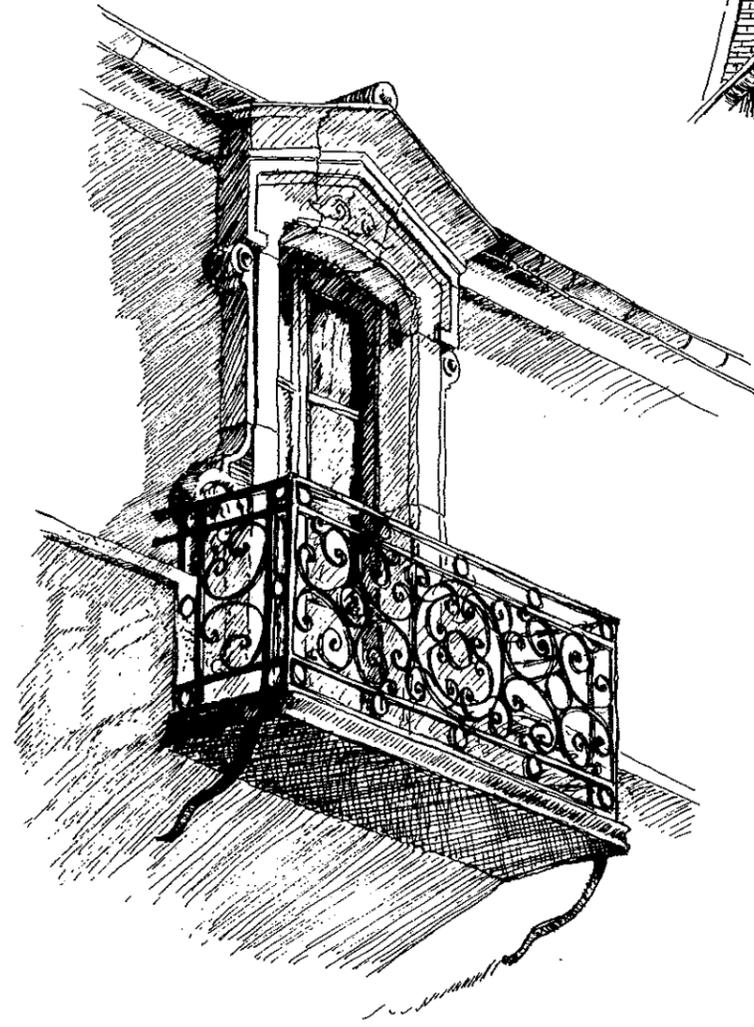
N° 13 - RUE DU FOUR A CHAUX



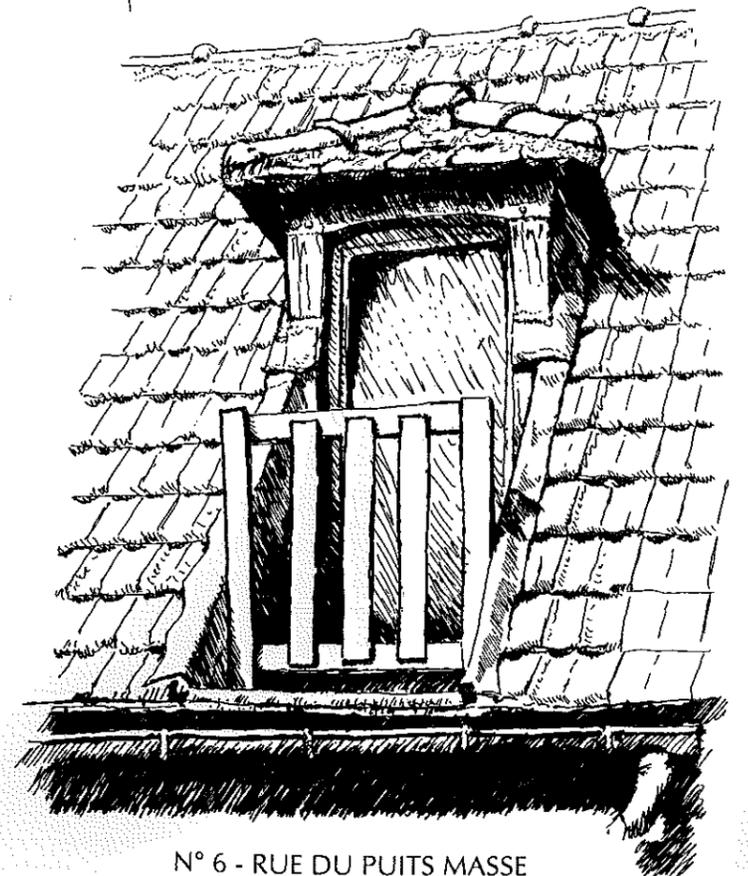
RUE DE LA SABLIERE



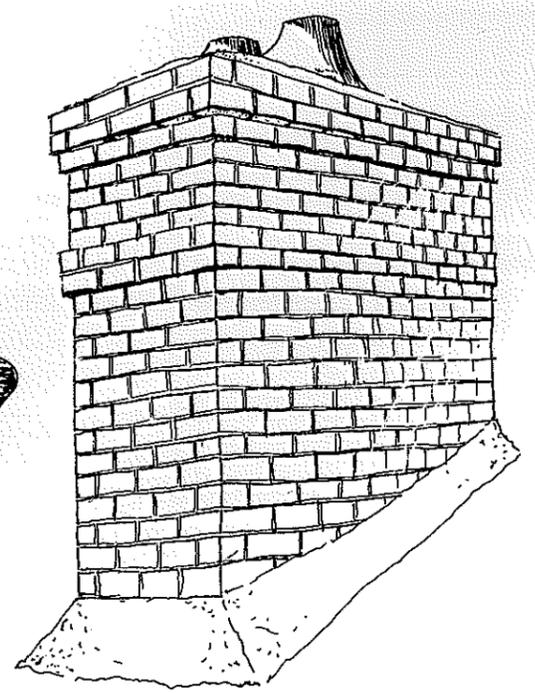
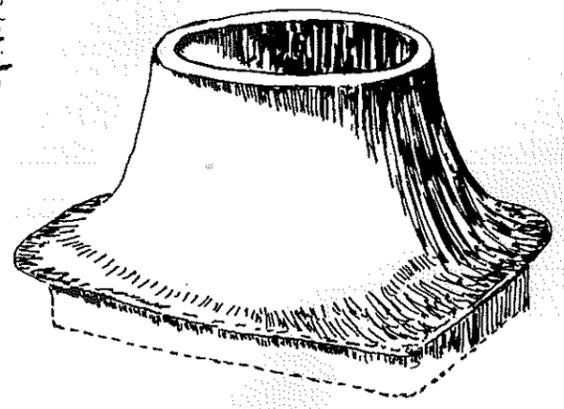
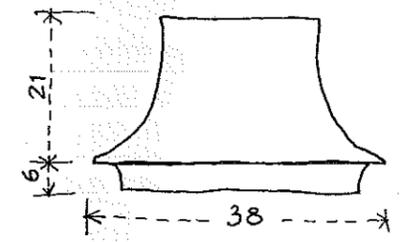
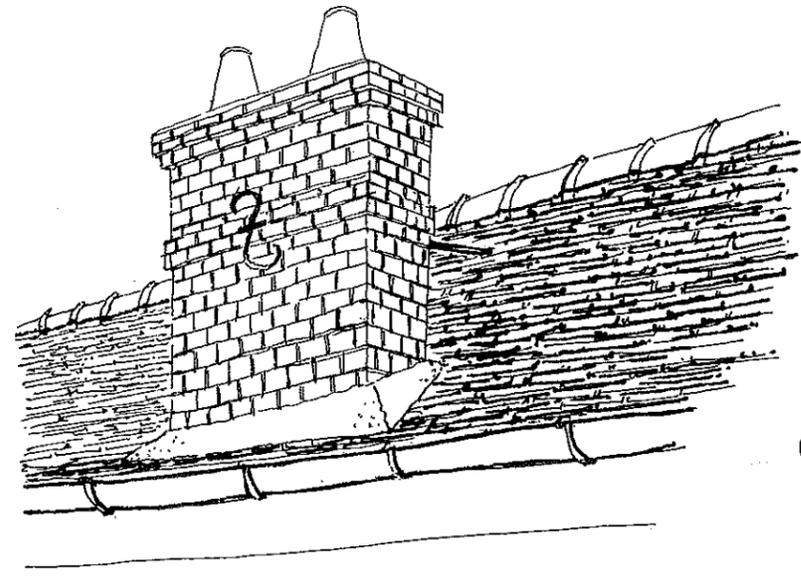
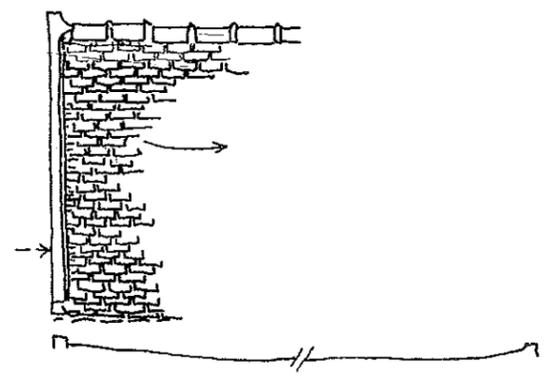
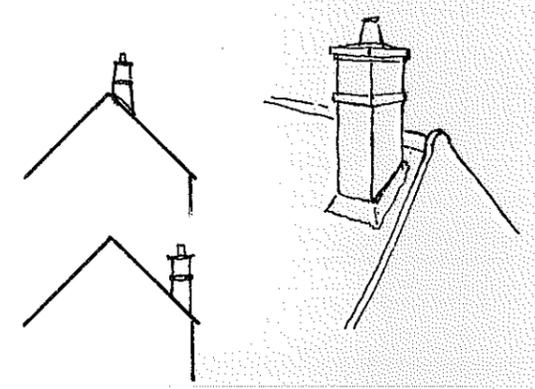
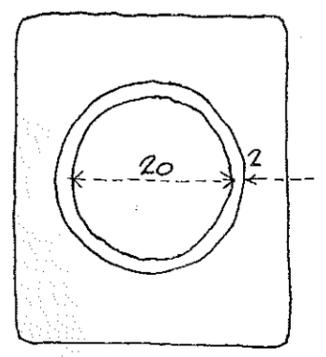
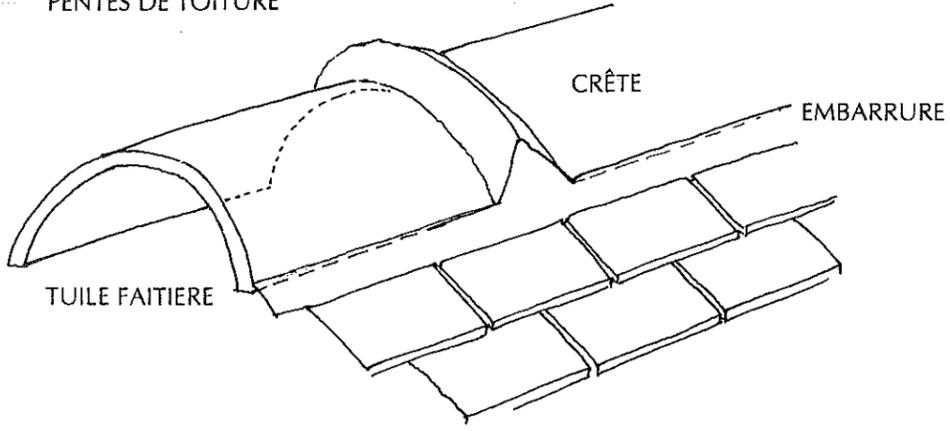
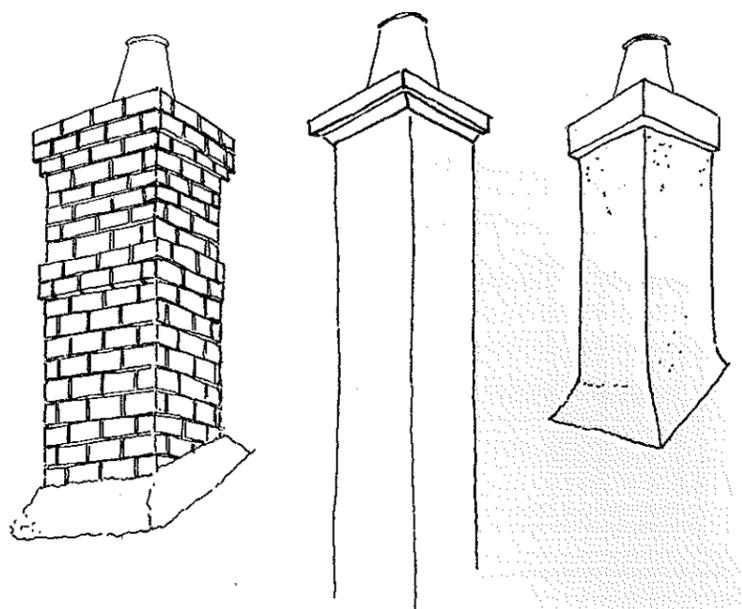
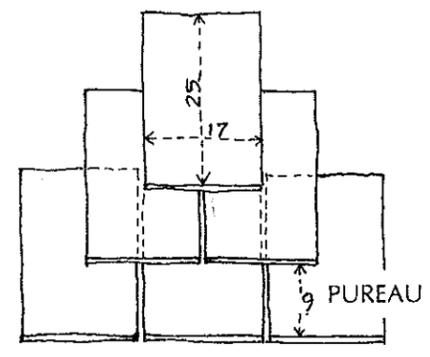
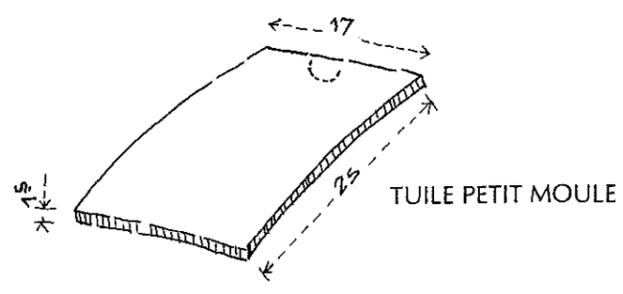
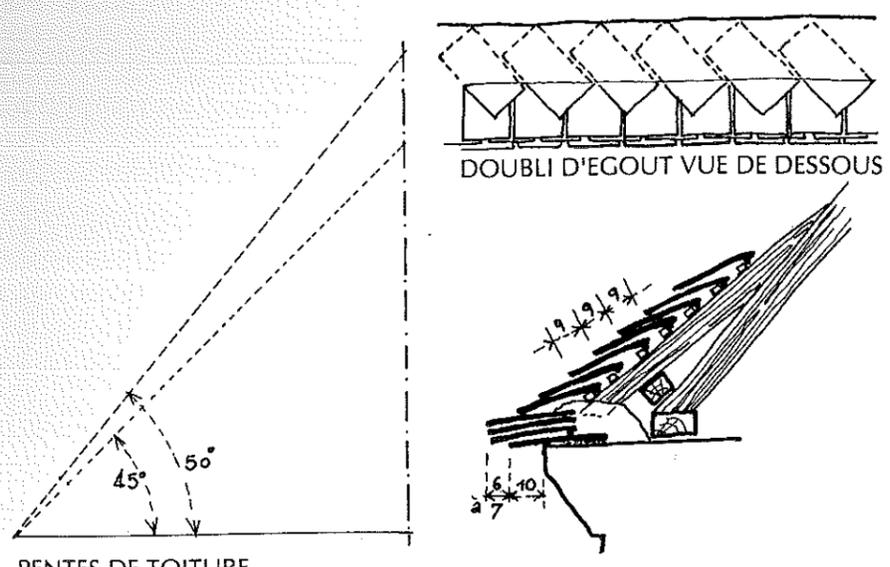
N° 1 - RUE DE LA FONTAINE



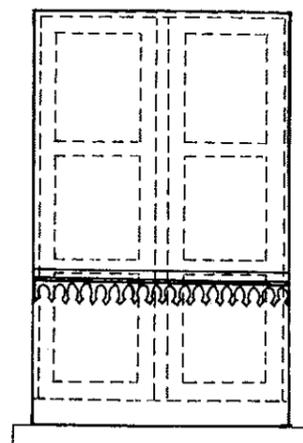
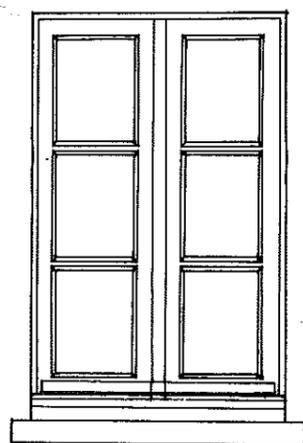
N° 1-3 - RUE DE L'ARCADE



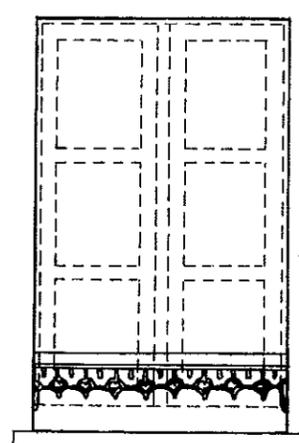
N° 6 - RUE DU PUIITS MASSE



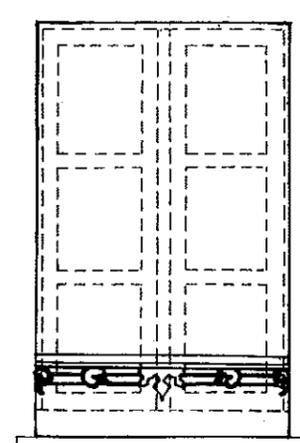
DETAILS DES ELEMENTS DE TOITURE



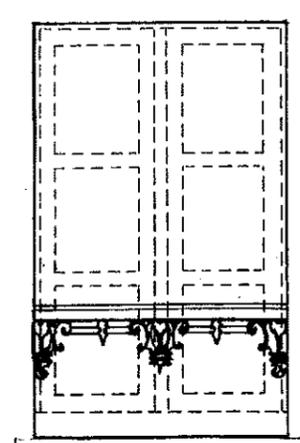
N° 5 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



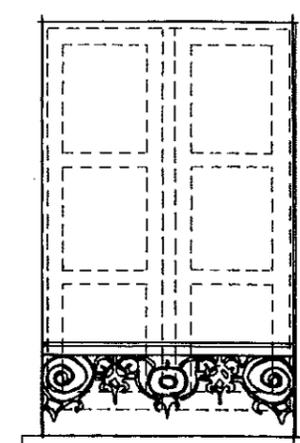
N° 21 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



N° 6 - PLACE DE LA MAIRIE

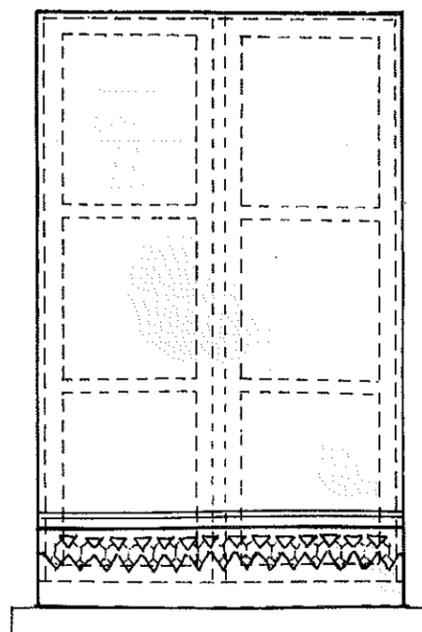
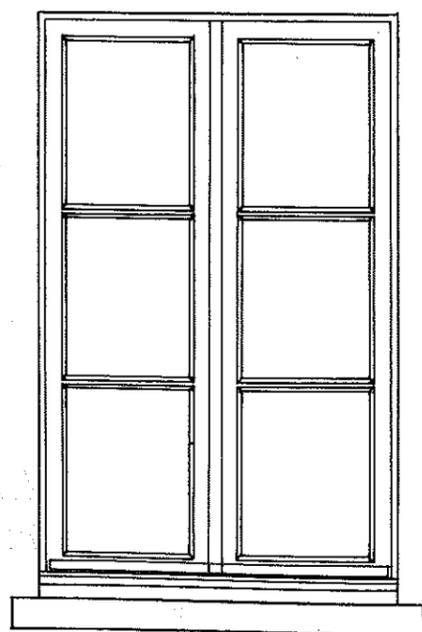


N° 5 - RUE DE L'ARCADE

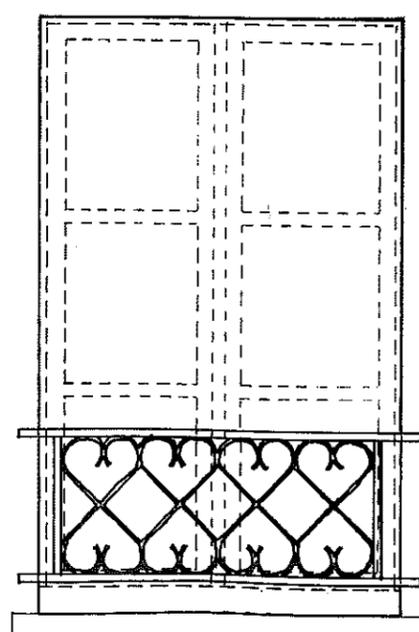


N° 3 - RUE DE L'ARCADE

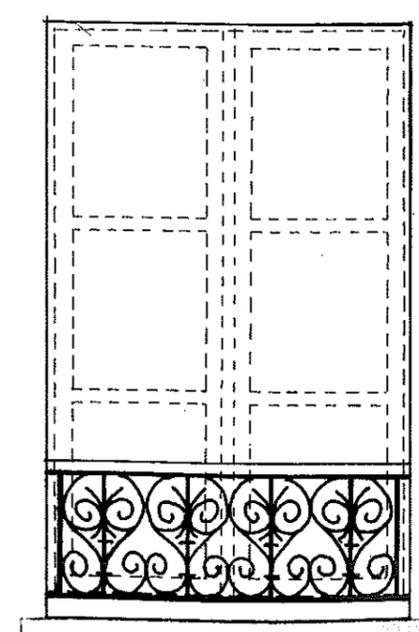
TYOLOGIE DES GRILLES ET RAMBARDES



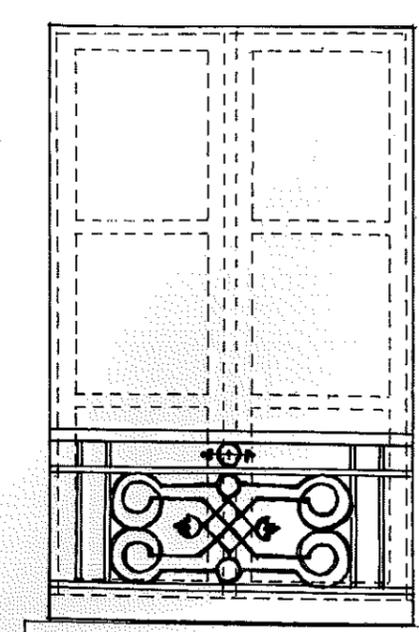
N° 7 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



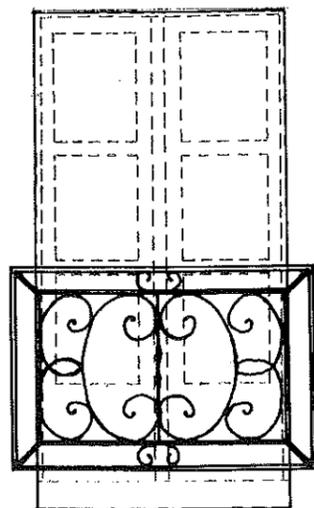
N° 8 - PLACE DE LA MAIRIE



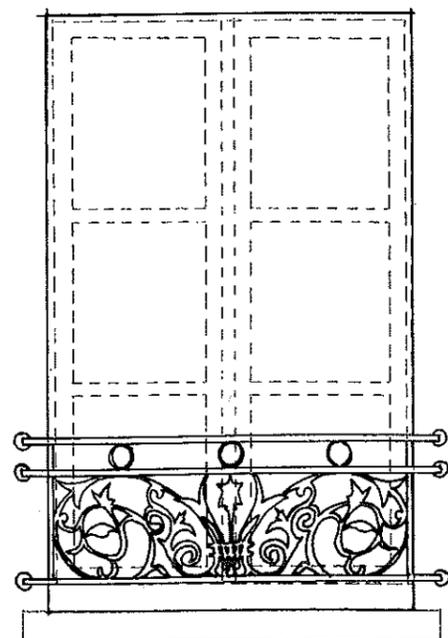
N° 2 - RUE DE LA FONTAINE



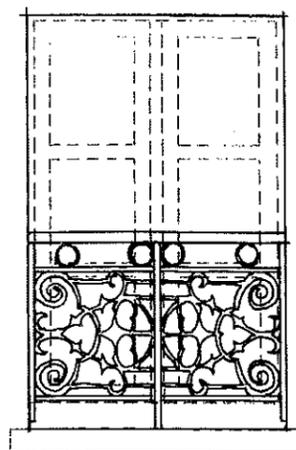
N° 2 - RUE DE LA FONTAINE



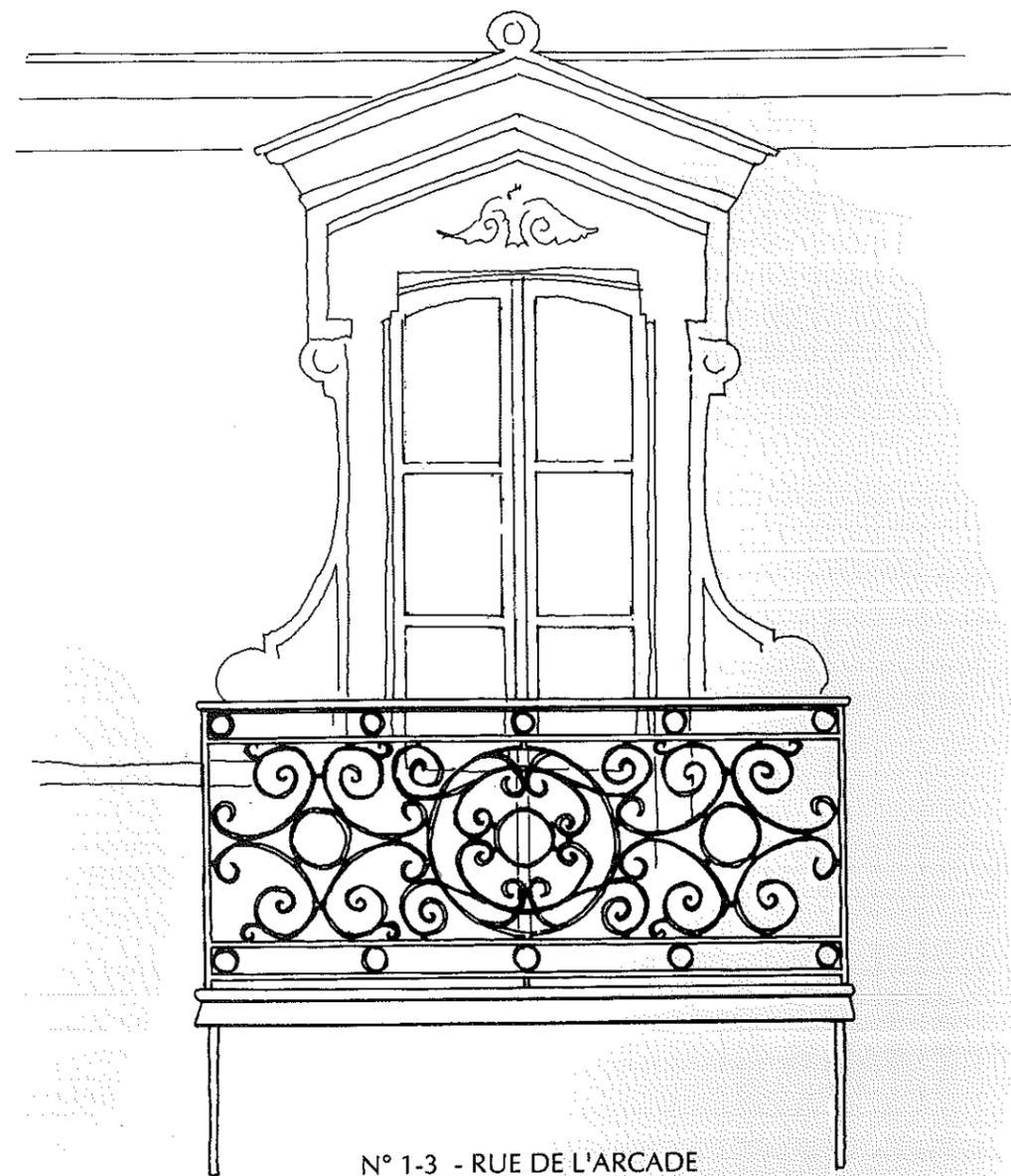
N° 21 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



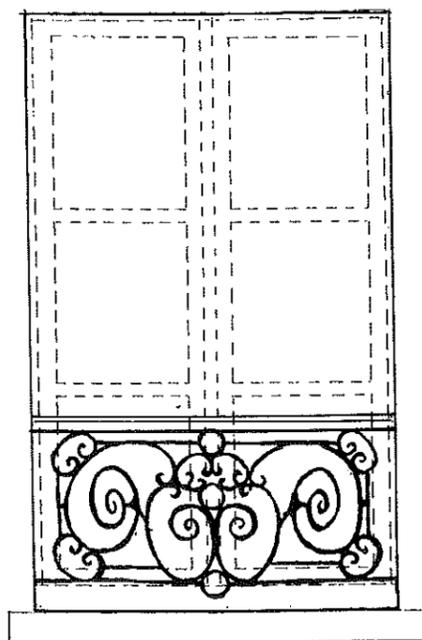
N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE



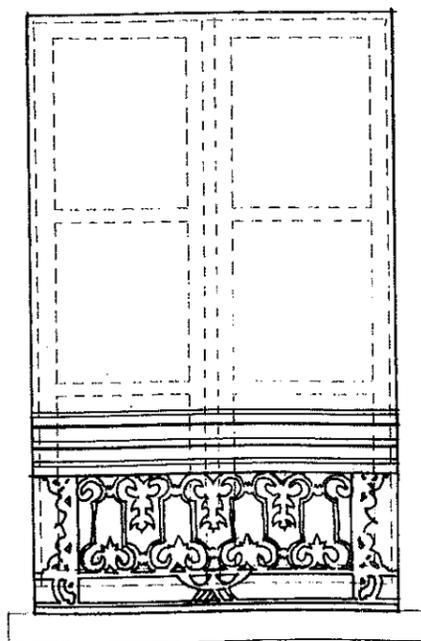
N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE



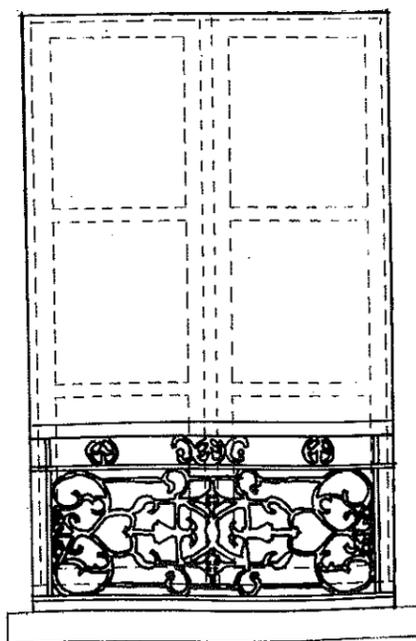
N° 1-3 - RUE DE L'ARCADE



N° 1-3 - RUE DE L'ARCADE

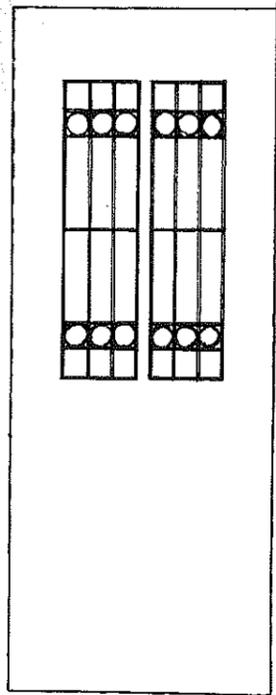


N° 7 - RUE DU PUIITS MASSE

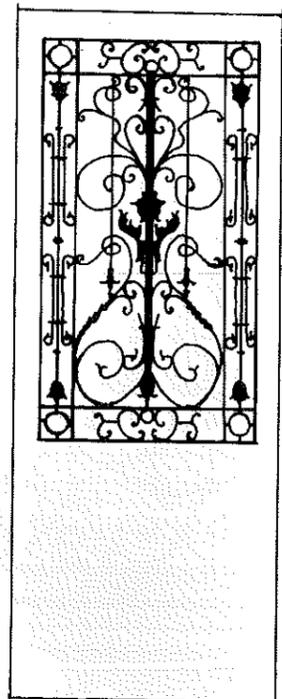


N° 9B-11 - RUE DU PUIITS MASSE

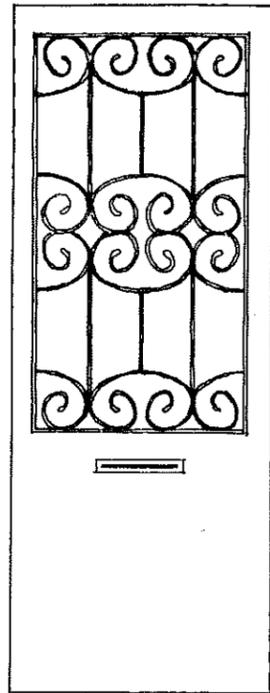
TYPOLOGIE DES GRILLES DE FENETRES ET BALCONS



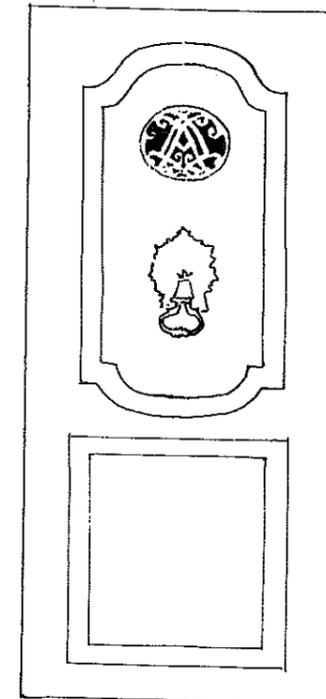
RUE DE L'ARCADE



PLACE DE LA MAIRIE



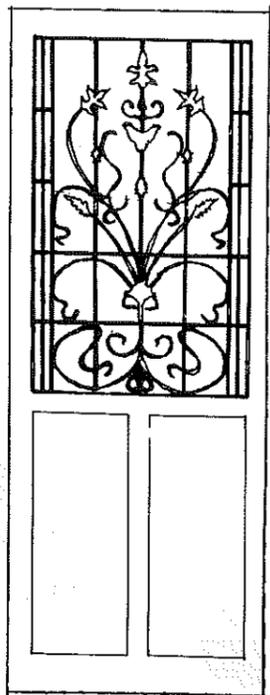
N° 21 - RUE DE LA CROIX BOISSEE



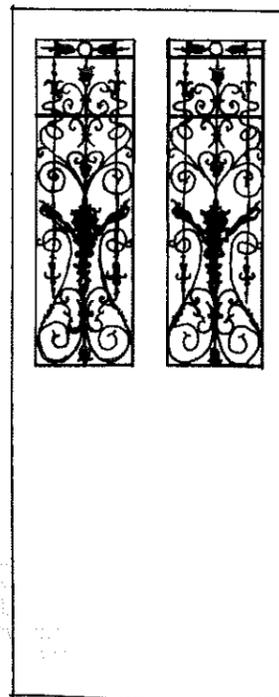
N° 6 - PLACE DE LA MAIRIE



GRILLE A OCULI DE PORTE

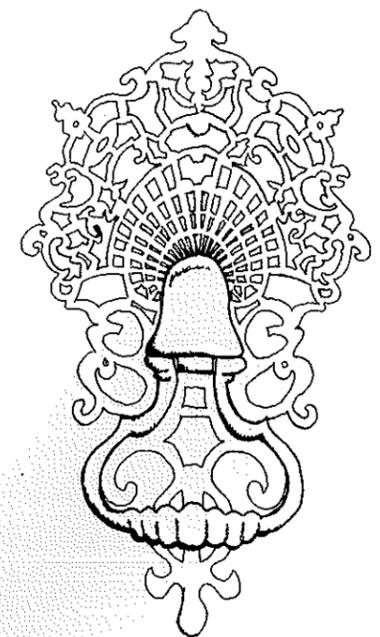


N° 2 BIS - RUE DU PUISS MASSE

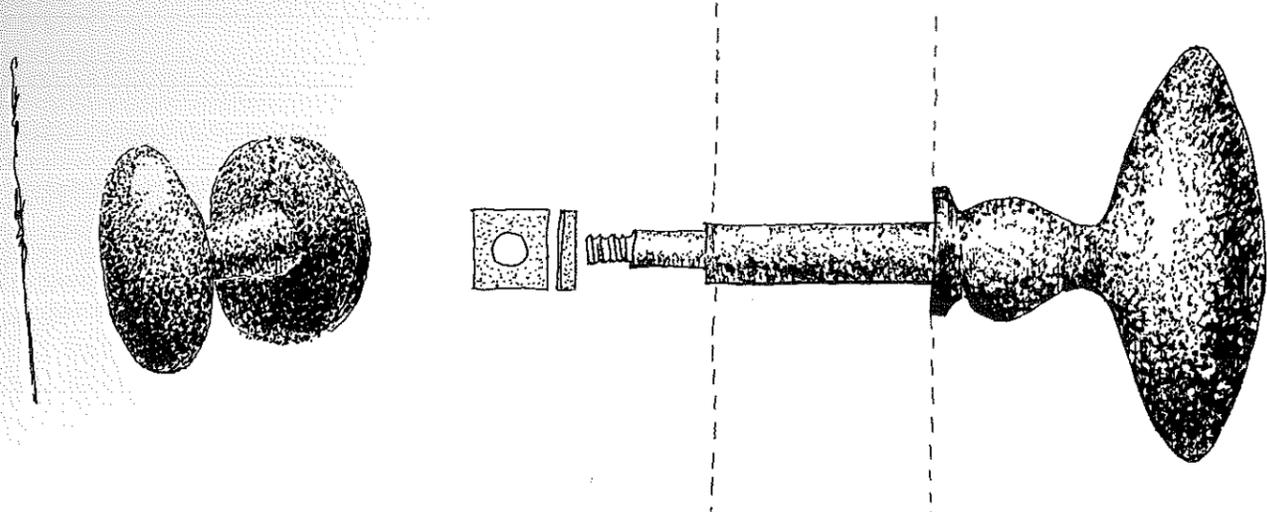


N° 10 - PLACE DE LA MAIRIE

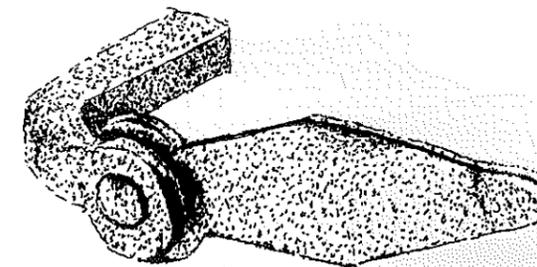
TYOLOGIE DES GRILLES DE PORTES



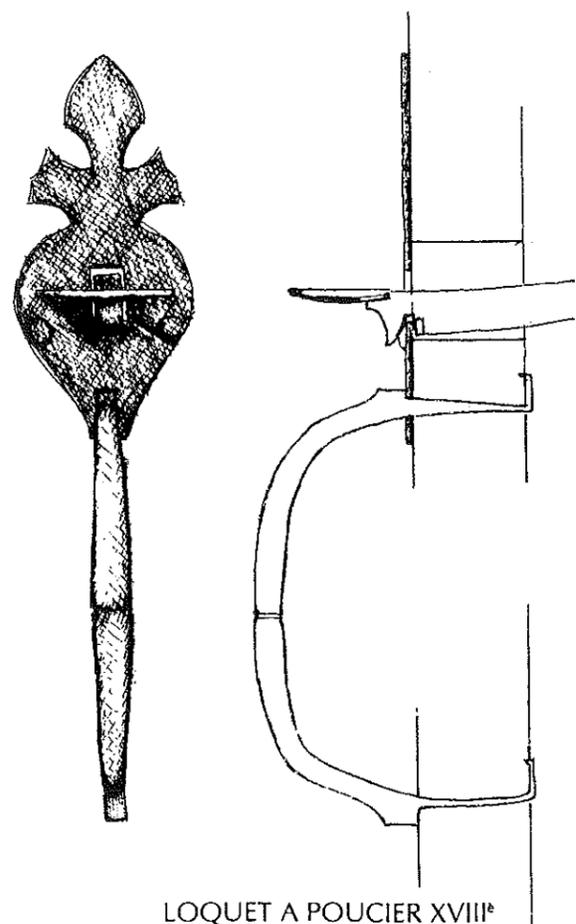
HEURTOIR XVIII^e
EN BOUCLE GIBECIERE
N° 6 PLACE DE LA MAIRIE



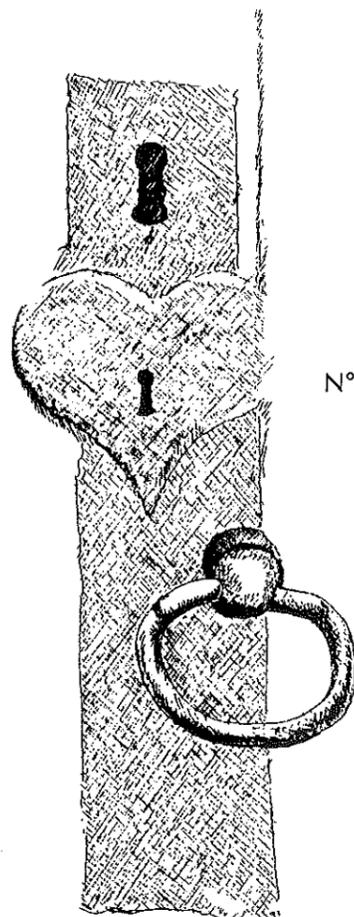
POIGNEE A BOUTON OLIVE XVIII^e



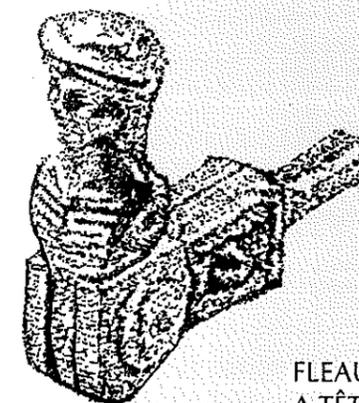
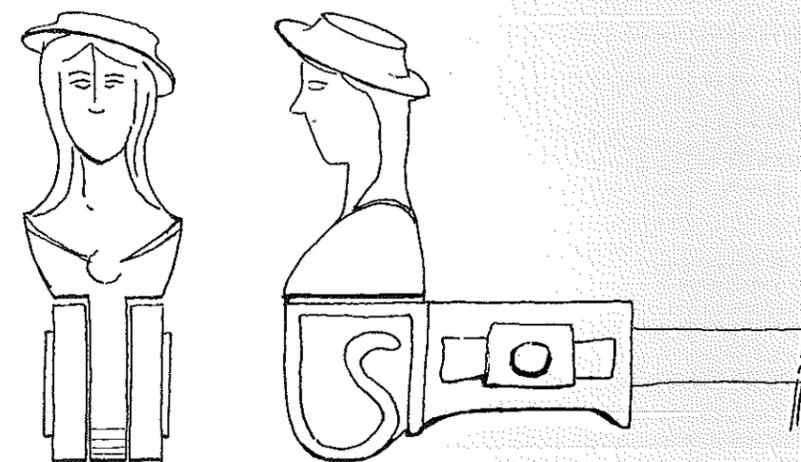
FLEAU ARRÊT DE VOLET
A FEUILLE DE LAURIER



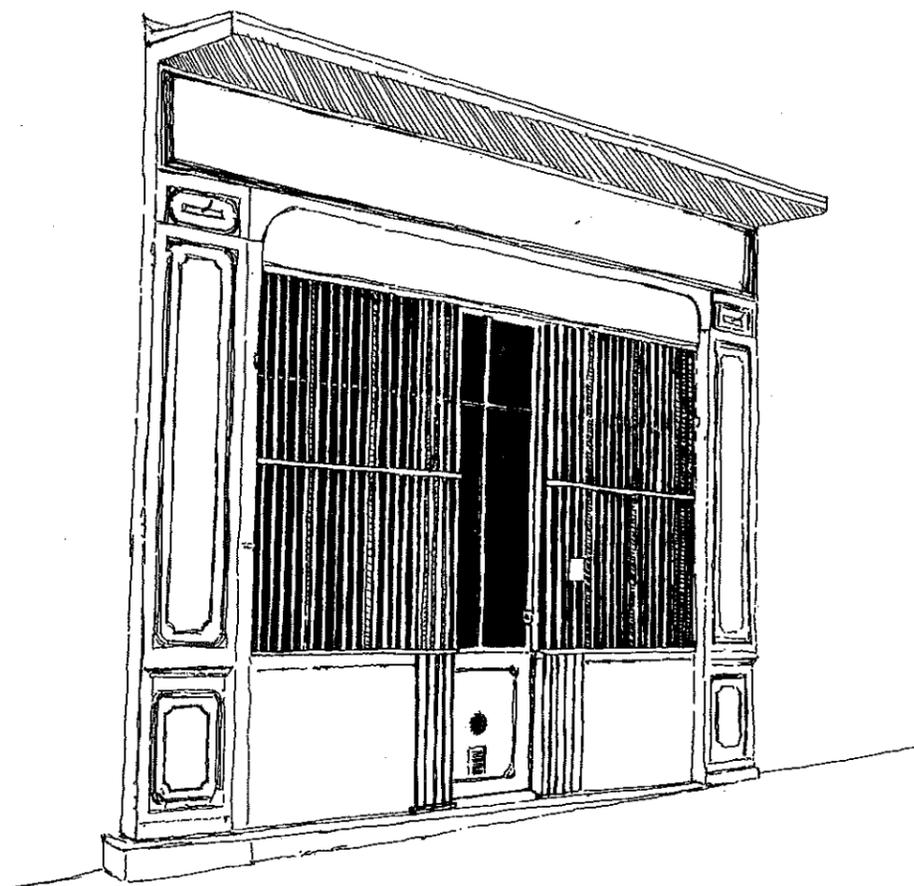
LOQUET A POUCIER XVIII^e



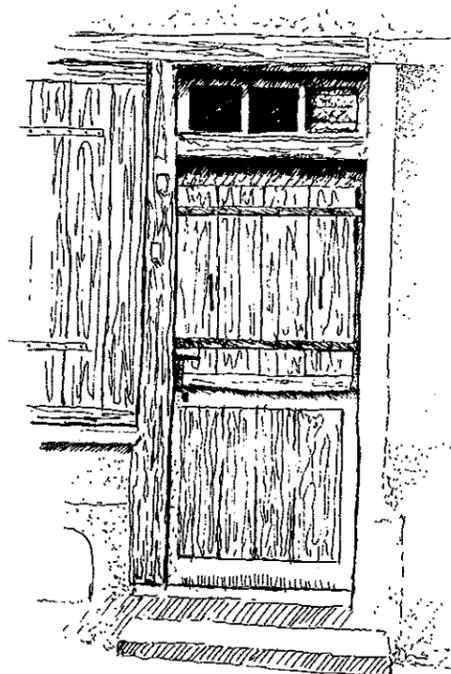
N° 7 - RUE DU GENERAL PIERRE



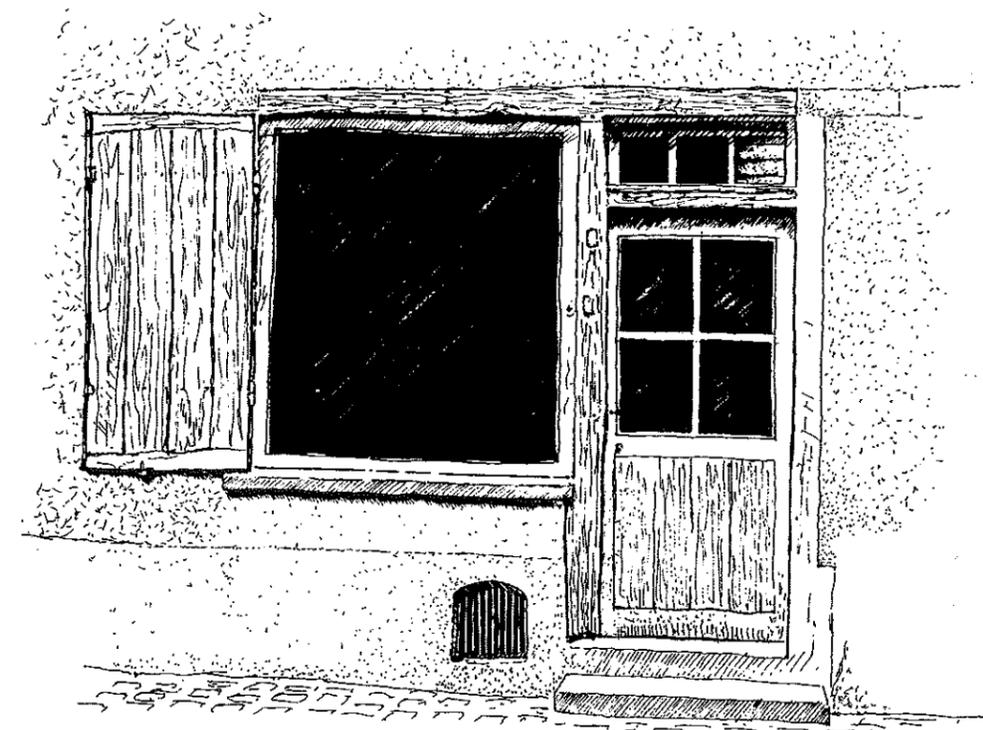
FLEAU ARRÊT DE VOLET
A TÊTE DE BERGERE



- BOUCHERIE - N° 7 - RUE DU PUIITS MASSE



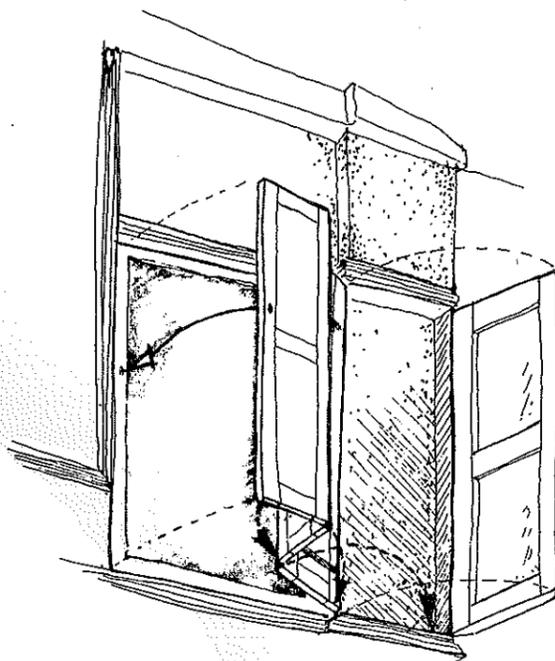
ANCIENNE COORDONNERIE



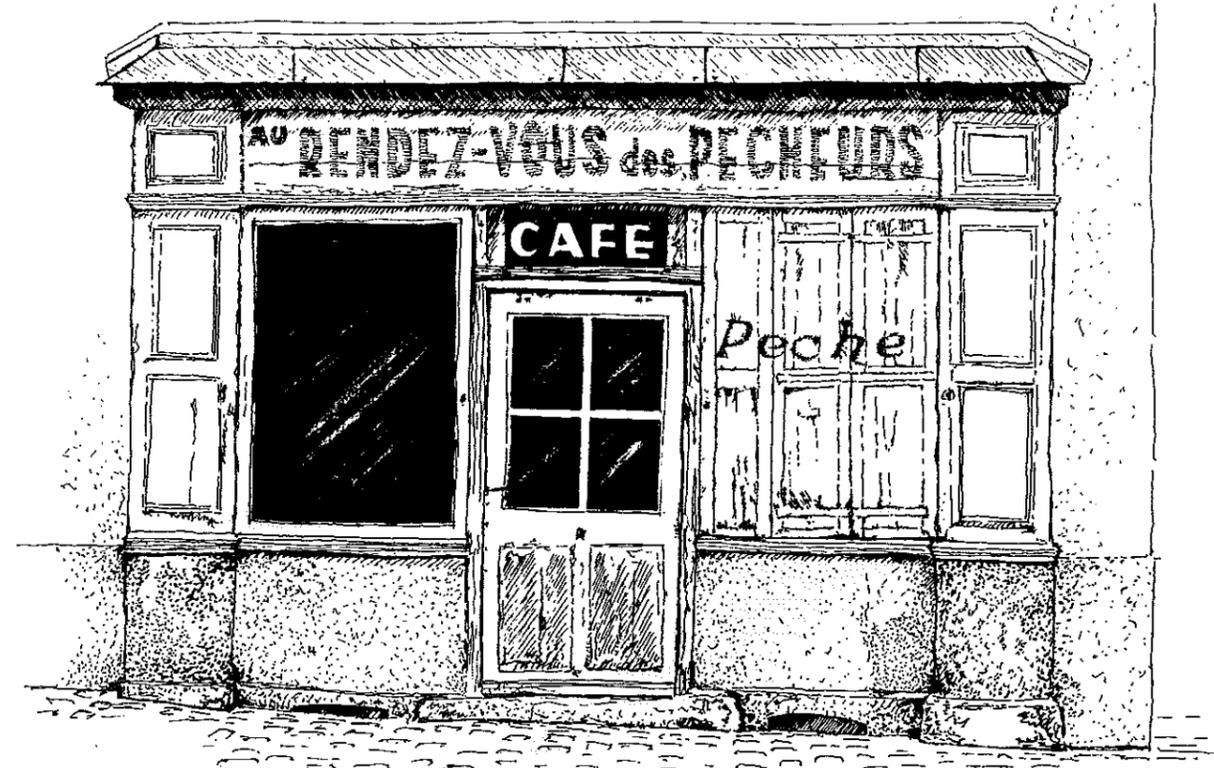
N° 9 - RUE DU GENERAL PIERRE

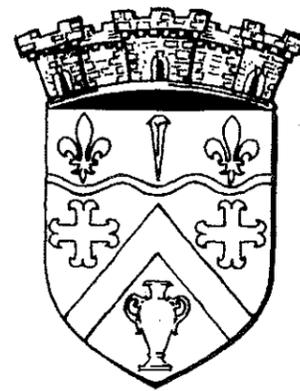


- CAFE - N° 11 - RUE DU GENERAL PIERRE



PRINCIPE D'OUVERTURE DU VOILET EXTERIEUR
(LE VOILET EST REPLIE ET CACHE
DANS LE COFFRE DE CÔTE).





CETTE PLAQUETTE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITÉ,
DES SERVICES DE L'URBANISME DE LA VILLE, LE CABINET BOUILLE MEYER GÉOMETRES,
LES HABITANTS, L'ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME JACQUES STELLA ARCHITECTE D.P.L.G..

IMPRIMEUR : COPYPRINT

9/01/1994

